Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 64 No 26 SAINT-BONIFACE, JEUDI 30 SEPTEMBRE 1976

Ottawa et la Province se partagent les coûts

UN MILLION ET DEMI POUR L'ÉDUCATION FRANÇAISE AU MANITOBA CETTE ANNÉE



L'honorable Hugh Faulkner



L'honorable Ian Turnbull

■ Les deux gouvernements, fédéral et provincial, continueront de partager les coûts de la promotion de la langue française au Manitoba. Au total environ $1,500,000 dont Ottawa paiera la moitié, soit $735,649 pour l'année fiscale courante.

Cette affectation de fonds a été annoncée la semaine dernière au cours d'une conférence de presse tenue par le nouveau ministre de l'Education du Manitoba, l'honorable Ian Turnbull, et l'honorable J. Hugh Faulkner, ex-secrétaire d'Etat. Elle couvrira les frais de maintien de deux projets de développement de l'éducation française, ainsi que ceux entraînés par la mise en oeuvre d'un nouveau projet d'immersion en français, langue seconde.

Ces projets s'intègrent dans le programme de développement quinquennal lancé pendant l'année fiscale 1974-75. L'entente de principe visant à la prolongation du support financier pour le reste du plan de cinq ans fut conjointement annoncée par les deux gouvernements en mai 1975.

Le développement de l'éducation française doit se faire sur deux plans, qualitatif et quantitatif. Qualitativement il s'agit d'assurer de meilleures installations ou structures pour répondre aux besoins des francophones du Manitoba. Le Bureau de l'Education Française, du ministère de l'Education, continuera d'agir comme organisme principal pour atteindre ce but. Le BEF a été confirmé dans son mandat par le cabinet, le 20 mai 1976. Il supervisera le développement, l'évaluation et l'affectation des ressources nécessaires.

Ce vaste programme de promotion du français touche déjà une trentaine d'écoles. De nouveaux programmes ont été élaborés et l'inscription à ces cours a augmenté de 14%. Les deux gouvernements contribueront chacun un montant de $344,900, soit 50% chacun des frais additionnels, liés au développement des ressources, à l'assistance pédagigique et à l'évaluation.

Quantitativement, il faudra augmenter l'usage du français dans les écoles françaises et d'immersion. Les divisions scolaires du Manitoba peuvent bénéficier de subventions pour les coûts supplémentaires entraînés par la prestation de nouveaux services dans les écoles franco - manitobaines ainsi que dans les écoles d'immersion en ce qui concerne l'apprentissage du français comme langue seconde. Cette aide est destinée aux divisions qui s'engagent, ou continuent dans un plan à long terme de programmes d'enseignement de la langue française. La contribution fédérale pour ce projet se chiffre à un maximum de $316,749.

(suite, page 6)

LE POINT DE VUE FÉDÉRAL SUR LE BILINGUISME

A l'issue de sa conférence de presse, l'honorable James Hugues Faulkner s'est entretenu un moment avec un groupe de francophones, fonctionnaires du ministère de l'Education et journalistes. Il a exposé, en quelques phrases claires, et en français, le point de vue du gouvernement fédéral sur la question du bilinguisme et nous croyons qu'il faut relater ce qu'il a dit. D'une part, le bilinguisme laisse les Québécois indifférents. La question de la langue des communications aériennes, pour ne parler que de celle-là, a provoqué là-bas un remous considérable. D'autre part, les provinces anglophones deviennent de plus en plus indifférentes vis-à-vis l'attitude du Québec. Le fossé entre le Québec et le Canada anglais s'élargit. Il n'y a, selon le ministre, pour établir une communication entre les deux groupes et empêcher le fossé de s'élargir, que le bilinguisme. L'honorable Faulkner ajoute que la population peut en avoir contre le gouvernement quant à sa politique économique, etc., cela est autre chose. "Qu'on nous mette dehors si l'on veut, dit-il, le problème de l'unité canadienne demeurera le même."

J.—J. L. F.

Page 2, l'éditorial: "De l'importance de s'occuper de son affaire"; page 3, Entretien avec Raymond Poirier, nouveau directeur de la S.F.M.; page 11, Concours au C.C.F.M.

ON VOUS DEMANDE UN COUP DE POUCE. . .

• LA LIBERTÉ n'échappe pas au fléau de l'inflation. C'est-à-dire qu'il en coûte de plus en plus pour faire paraître le journal, même avec un personnel réduit.

• LA LIBERTÉ paraît depuis 64 ans, organe d'information et d'éducation au service de la communauté franco-manitobaine.

• Chaque semaine, le courrier vous apporte LA LIBERTÉ, journal bien fait, et cela ne vous coûte pas cher, comme on sait. . .

• Pour faire face aux coûts de plus en plus élevés de production et de distribution, pour maintenir le journal sous le signe de l'excellence où nous l'avons placé, pour tenir en vie LA LIBERTÉ, il nous faut des fonds. Ce n'est pas souvent que nous réclamons de l'aide. Nous devons maintenant le faire en vous demandant un *abonnement de soutien*. Complétez le coupon ci-dessous et joignez-y votre chèque fait à l'ordre de LA LIBERTÉ, au montant que vous voudrez. On vous demande un coup de pouce. . .

LA LIBERTÉ, case postale 96, Saint-Boniface R3G 2W2
Voici mon chèque au montant de $.................................
pour un *abonnement de soutien* à LA LIBERTÉ.

NOM ....

ADRESSE ....

..

Date .... 19..........

Éditorial

DE L'IMPORTANCE DE S'OCCUPER DE SON AFFAIRE

Une nouvelle, la semaine dernière, une bonne nouvelle qui n'a pas fait de bruit, mais qui est importante, parce qu'elle annonce un début de changement de mentalité, un réveil à la réalité chez certains groupes, une orientation sur la bonne voie. En effet, au cours de leur assemblée annuelle, Les Gais Manitobains ont décidé d'accorder la priorité à l'autofinancement, c'est-à-dire que l'un de leurs objectifs principaux est d'éventuellement se suffire à eux-mêmes financièrement.

D'autre part, on sait que La Société Franco-Manitobaine, qui dépend pour ses opérations de subventions fédérales, est en train d'élaborer un projet d'établissement d'un fonds qui avec le temps, par les revenus qu'il génèrerait, permettrait à la Société d'exister, au moins en grande partie, par elle-même. Voilà qui est excellent.

Les groupes culturels, on le sait, n'ont jamais la vie facile, et cela n'est pas seulement chez nous. C'est une vieille maxime que l'on répète depuis longtemps et qui a fait qu'on en est venu, en certains milieux, à s'imaginer que l'Etat ou la philanthropie verserait ici et là des fonds de plus en plus considérables que l'on n'aurait qu'à dépenser, comme ça, se disant que lorsqu'il n'y en aura plus, on en demandera et en recevra d'autres.

Cela est une erreur dangereuse. Car les situations changent et souvent étrangement. De là l'importance de viser à se suffire à soi-même, de voir à son affaire, comme on dit.

Il faudra donc que les groupes qui optent pour cette formule, qui est la formule de l'avenir, recueillent des fonds. Il y a toutes sortes de façons de le faire. Pour les groupes qui produisent des spectacles, on peut imaginer que c'est par l'excellence, le professionnalisme et une bonne connaissance du milieu qu'ils pourraient y réussir. Pour d'autres organisations, il faudra faire appel au public, faire des campagnes de souscription pour constituer un fonds permanent sur lequel on pourrait ensuite compter.

Mais là, et ceci est important, il faudra que ces fonds, si les groupes et organismes doivent atteindre leur objectif de se suffire à eux-mêmes, il faudra que ces fonds, disons-nous, soient administrés d'une façon sérieuse.

Qu'il s'agisse de subventions des gouvernements ou que l'argent provienne de campagnes de souscription, il s'agit toujours de l'argent du public dont on doit se tenir comptable. Et il devrait être normal qu'à l'assemblée annuelle des groupes et organismes, les états financiers, après avoir été publiés, soient discutés en public, que le public puisse poser des questions sur l'utilisation des fonds, autrement dit sur leur administration, et obtenir des réponses. Cette formule pourrait s'avérer très salutaire.

Souhaitons que l'idée mise de l'avant ces derniers temps par certains organismes d'essayer de se suffire à eux-mêmes se concrétise. Dans un milieu comme le nôtre, c'est essentiel.

Jean-Jacques Le François

Lettres à LA LIBERTÉ

La Liberté au Chili...

N.D.L.R.— Un lecteur fidèle de "La Liberté" nous communique cette lettre qu'il a lui même reçue d'un Chilien résidant actuellement en France. Le titre de notre journal lui semblait tout indiqué pour faire paraître ce texte qui a par ailleurs été envoyé au Président de la Commission des Droits de l'Homme auprès de l'Organisation des Nations Unies, à Genève. Nous sommes sûr que cette lettre ne laissera pas insensibles ceux qui aiment et défendent la Liberté:

Monsieur le Président,

Je me permets de vous adresser une demande pressante d'intervention, auprès du Président de la République du Chili, en faveur de mon frère, Carlos GODOY-LAGARRIGUE, disparu le 4 août à Santiago du Chili et, selon toute vraisemblance, arrêté par la DINA (police militaire chilienne) pour des raisons évidentes expliquées ci-après.

Il est bien connu ce que signifie ce terme de disparition maintenant au Chili: dans la meilleure des hypothèses il est probable qu'il reste emprisonné et soumis à des "interrogatoires". De ceci, ma famille (a Santiago) et moi-même (résidant en France depuis longtemps) nous n'avons aucune confirmation.

Il a disparu le 4 août, à 16 heures, heure locale, alors qu'il venait de quitter l'hôpital de San Bernardo (ville-banlieue de la capitale) pour se rendre, dans sa 2CV Citroën verte à la policlinique de Santa Rosa-Canino Departamental où il était attendu, puisque chaque jour il y travaillait également. Comme vous le savez, Monsieur le Président, si quelqu'un a vu que mon frère était suivi par des "agents" sans uniforme, il n'a pas osé le dénoncer, et nous ne pouvons donc pas donner un témoignage de cette action.

Ma famille, après avoir fait pendant plusieurs jours le tour de tous les services hospitaliers d'urgence, de la morgue et des commissariats de police et n'ayant reçu aucune information, s'est adressée au Ministre de la Justice et au Président de la Cour Suprême. Les autorités chiliennes ont déclaré ne rien connaître de cet événement, ce qui me rend d'autant plus inquiet que j'ai pu avoir ma famille au téléphone ce jour même, et qu'elle m'a confirmé, hélas, ce que je viens de vous dire.

Le fait que mon frère avait appartenu à un parti politique de gauche, qui est intensément persécuté par le Gouvernement Chilien, et qu'il avait exercé un poste administratif élevé, en matières de santé publique, pendant la période du Gouvernement précédent et, en même temps, le fait que simultanément ont disparu trois autres personnes dans des circonstances identiques, parmi lesquelles le Docteur Ivan INSUNMA, qui appartenait au même parti politique et qui exerçait dans l'administration précédente des fonctions semblables, nous font soupçonner qu'il s'agit tout simplement d'une arrestation policière et qu'il n'y ait pas d'autres causes vraisemblables qui puissent expliquer cette disparition.

Angoissé par l'incertitude, craignant, d'après les nombreux cas précédents bien connus partout, qu'il lui soit réservée la pire des destinées aux mains de l'appareil répressif chilien, à l'image des traitements inhumains qu'il doit sans doute subir chaque jour depuis son arrestation, je me permets de vous demander d'intervenir de manière urgente auprès des plus hautes autorités chiliennes afin que là, comme en d'autres cas d'ailleurs, les buts humanitaires que vous poursuivez à travers la défense des droits de l'homme, soient atteints au Chili.

Plus particulièrement je vous prie de: a) Demander au Gouvernement Chilien si Carlos GODOY - LAGARRIGUE est encore vivant, où et dans quel état il se trouve; b) Demander qu'il puisse recevoir son avocat et qu'une procédure judiciaire normale soit ouverte s'il y a des chefs d'inculpation à son encontre; et c) Demander des assurances pour qu'il ne soit pas soumis à la torture.

Après la toute récente conférence sur les droits de l'homme, convoquée par l'Organisation Régionale des Etats Américaines (OEA) à Santiago du Chili et honorée par la présence du Secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amerique, après les déclarations des dignitaires et représentants des divers états y compris ceux du Gouvernement Chilien, sur la défense et la préservation des droits de l'homme, je forme l'espoir qu'une intervention de la Commission des Droits de l'Homme des Nations-Unies aura les meilleures chances d'être favorablement accueillie. Vous contribuerez de cette manière à protéger, voire même sauver la vie des hommes qui se trouve menacée.

Avec ma profonde reconnaissance je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

Pedro GODOY-LAGARRIGUE

Sur les Franco-Manitobains...

Monsieur le Rédacteur,

Les Franco-Manitobains sont mercantiles. Ils ne s'intéressent qu'au signe de piastre et n'ont à coeur que le succès matériel. Ils apprennent, à leurs enfants, à l'âge le plus tendre, à compromettre leurs valeurs morales, culturelles et religieuses en rançon pour le luxe et le confort.

Les jeunes Franco-Manitobains, à leur tour, sont lâches et égoïstes. La crise des vocations religieuses chez les Francophones du diocèse de Saint-Boniface en est preuve. D'une part, les parents découragent leurs enfants de s'acheminer vers le Seigneur (les parents n'ont ni foi ni espérance en Dieu!) et, d'autre part, les Franco-Manitobains sont reconnus comme de violents anticléricaux alors que la jeunesse franco-manitobaine, peu instruite et sans ambition n'a ni le courage, ni la générosité, ni l'amour pour suivre le Christ par l'oblation totale. Le Seigneur attend beaucoup de nos jeunes francophones au coin de la rue là où souvent, ils l'attendent le moins. Mais les jeunes comme leurs aînés non-croyants n'ont qu'un dieu - l'argent et tout ce qui est éphémère!

Il est regrettable que les Canadiens-Français alias les pionniers, fondateurs et bâtisseurs du catholicisme de l'ouest fassent la sourde oreille à l'amour que le Seigneur leur donne en abondance. Il faut accueillir cet amour!

Entre-temps nos communautés religieuses débordent de plus en plus d'Anglophones. Le Royaume de Dieu c'est l'oeuvre de tous les Chrétiens et si les Canadiens Français n'ont pas ssez de foi pour répondre "oui" à l'appel du Seigneur, ceux-ci n'auront pas à rouspéter le jour où le français sera supprimé dans nos paroisses à cause de la non-existence d'un clergé francophone. Ce jour s'approche beaucoup plus rapidement que l'on puisse se l'imaginer.

Venez nombreux et nombreuses les jeunes! Au repas du Seigneur, il y a toujours de la place pour un(e) autre. A bon entendeur, salut!

Mme Adéline Antaya

Remerciements

Monsieur le Rédacteur,

Le personnel, les élèves et les parents de l'école Taché désirent remercier sincèrement leurs nombreux parents et amis qui sont venus fêter avec eux les 16 et 17 septembre dernier. La présence de tous à ces deux jours de manifestation fut fort appréciée et ils y voient un encouragement et un support.

Merci à toutes les personnes qui ont aidé de près ou de loin à la préparation de ces fêtes, au service, à la décoration et à la publicité, etc... pour la journée d'accueil avec les élèves ainsi qu'à la soirée pour les adultes. Un merci spécial à nos trois hôtesses du "Vin et Fromage", Mmes Lorraine Lavergne, Louise Vallée et Gisèle Fontaine.

Au plaisir de se revoir, bientôt!

Marcel Jamault,
porte-parole

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

DIRECTEUR : Marcien Emond.

RÉDACTEUR EN CHEF : Jean-Jacques Le François. JOURNALISTE COOPÉRANT: Albert Lemmel.

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES : Au téléphone: 247-4824.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.
Au téléphone : 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada. $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe : no 0477.

ENTRETIEN

...à bâtons rompus, avec Raymond Poirier, directeur de la S.F.M.

ALBERT LEMMEL

UNITÉ ET AUTOFINANCEMENT

M. Raymond Poirier est directeur général de la Société Franco-Manitobaine depuis le 30 août. Dans le souci de faire des économies, l'exécutif de la SFM a décidé de lui faire cumuler les fonctions de directeur général et de directeur général adjoint. M. Poirier succède ainsi, à la direction de la société, à M. Gérard Jolicoeur, démissionnaire.

M. Poirier dirige donc le personnel payé de la SFM, depuis un mois déjà. Nous l'avons rencontré pour parler de ses projets. Le nouveau directeur général de la SFM est un enseignant. Il a travaillé pendant dix ans dans la division scolaire de la Rivière Seine. Il a toujours collaboré de près ou de loin au mouvement franco-manitobain, et est entré à la SFM dès sa création en 1968. A partir de 1973 il a participé à plein temps aux activités de la Société, d'abord comme coordonnateur régional, puis comme directeur général adjoint. La Société franco-manitobaine compte environ 3000 membres.

Albert Lemmel:

M. Poirier, comment concevez-vous votre nouveau rôle de directeur général de la S.F.M.?

Raymond Poirier:

Etre directeur cela implique un certain nombre d'obligations qui sont sensiblement les mêmes, quel que soit l'employeur. Ma première fonction en tant que directeur de la Société Franco-Manitobaine est de mettre en application les directives prises par l'exécutif. L'exécutif définit les options politiques, les buts. A moi, et à mon personnel de trouver une stratégie pour les atteindre. Pour cela j'ai à coordonner les activités du personnel permanent, gérer ces bureaux, organiser les demandes d'octrois, assurer la comptabilité, faire des prévisions budgétaires, etc.

A. L.:

Quels sont les objectifs pour les mois à venir?

R. P.:

Nous avons un triple but: D'abord poursuivre nos efforts pour arriver à une plus grande unité des Franco-Manitobains. Ensuite il va falloir que nous arrivions à nous autofinancer, et, enfin, continuer notre travail pour le développement communautaire.

L'unité des Franco-Manitobains est un de nos buts principaux. Les Franco-Manitobains n'auront jamais aucun poids politique s'ils sont divisés entre eux. L'an passé, lors de notre assemblée générale, nous avons pour la première fois travaillé avec les groupes constitués en tant que tels. Le meilleur moyen de toucher les Franco-Manitobains est de contacter leurs groupes et associations. Nous travaillons avec eux, les aidons à s'organiser. Il y a des choses que nous pouvons faire, pas eux. Il faut bien comprendre que notre but n'est pas de contrôler ces associations, la SFM n'est pas une grosse bête noire qui manipule tout depuis les coulisses. Nous nous mettons simplement à leur disposition, comme organisme des Franco-Manitobains.

Par exemple, le CCFM nous remet les négociations pour leur budget avec les différents paliers de gouvernement. Autre exemple, les clubs d'âge d'or: ils ont décidé de se regrouper en fédération provinciale. La SFM a mis à leur disposition une personne qui doit les aider à élaborer et mettre en place une structure.

Notre deuxième objectif, nouveau et très important celui-ci, sera l'autofinancement. Pour le moment la SFM dépend essentiellement du gouvernement fédéral et de dons. Depuis 1968, la majorité des Franco-Manitobains n'a pas contribué à son association. Nous ne serons jamais totalement indépendants. Les Franco-Manitobains sont trop peu nombreux pour cela. Il nous faudra toujours une aide du dehors. Mais une dépendance totale est trop risquée. Actuellement il est question de restrictions partout. A supposer que le gouvernement fédéral décide de restreindre ses octrois aux groupes minoritaires, "de mettre le paquet ailleurs", nous nous trouverions en mauvaise posture.

Ce plan de financement reste à être déterminé. Nous avons formé un comité de sept personnes qui doit s'occuper de cette question et trouver un modus operandi. J'ai d'ailleurs embauché une personne qui doit coordonner et aider à organiser ces travaux. Nous aimerions avoir des résultats rapidement, vers le quinze décembre si possible. L'idée, c'est de réunir de l'argent pour en faire un fonds de placement dont les intérêts annuels équivaudraient à la somme des octrois que nous recevons actuellement du gouvernement fédéral. Il nous faudra rassembler au minimum $1,-200,000. Le comité est chargé de trouver un mode de financement à la fois pour le court et le long terme.

Troisième objectif, le développement communautaire. L'année dernière un groupe de six personnes a été chargé de mettre en oeuvre un plan de développement communautaire. C'était la phase I du programme. Nous avons regroupé des membres des diverses communautés pour leur donner des informations dans différents domaines: économie, politique, éducation,. . . Des spécialistes avaient été invités pour donner des conférences. Une de ces sessions, par exemple, était consacrée à l'économie. Il était question du système capitalistes. Nous avions invité un homme d'affaires, qui a bien réussi, qui parlait en connaissance de cause, et qui a su donner de bons conseils. Une cinquantaine de personnes participaient à ces sessions. Elles doivent maintenant se rencontrer et discuter elles-mêmes de ce qu'elles estiment devoir être la phase II du programme. Tout cela est dirigé essentiellement vers l'information des communautés franco-manitobaines.

Evidemment nous avons d'autres projets, ces trois étant prioritaires. Nous continuerons de travailler avec les clubs d'âge d'or, nous reprendrons la programmation pour les tout jeunes, les groupes mini-franco fun. Nous aimerions monter un mouvement de scouts et de guides, mais dans tout cela nous sommes limités par nos moyens financiers.

A. L.:

Les jeunes sont de plus en plus nombreux à abandonner le français. Constatez-vous la même désaffection pour la SFM?

R. P.:

Les moins de trente ans boudaient la SFM, en effet. Mais nous avons constitué un conseil jeunesse provincial avec un représentant auprès de l'exécutif. Nous avons réuni environ six cents jeunes franco-manitobains. Au sein de ce conseil également va être lancé le groupe "Jeunes travailleurs et Universitaires". Cette structure semble en bonne voie et la lacune en train de se combler.

A. L.:

La SFM s'occupe également d'éducation. A-t-elle une position précise dans le débat sur le choix d'un programme A ou B?

R. P.:

Notre position est basée sur la recherche du BEF, sur l'expérience d'autres provinces et ce que nous voyons dans les rues et les écoles. Nous préférons des programmes entièrement en français.

A. L.:

De quels moyens disposez-vous pour réaliser vos objectifs?

R. P.:

Comme dit, nos fonds viennent essentiellement du Secrétariat d'Etat fédéral. Cet argent nous est donné pour nous permettre de financer une programmation sociale, notre administration et des projets spéciaux. Nous ne disposons pas suffisamment de fonds pour réaliser tous nos projets. La SFM ne peut donc pas se permettre de financer d'autres groupes, comme on a pu le dire. Lorsqu'un groupe ou une association de Franco-Manitobains nous demande nous pouvons l'aider, mais cette aide ne peut jamais être qu'organisationnelle. Par ailleurs nous ne touchons pas d'argent d'autres organismes, minoritaires, ou autres. . .

A. L.:

Quel est le lien entre LA LIBERTÉ et la SFM?

R. P.:

Lorsque les Oblats ont cessé la publication de LA LIBERTÉ, la SFM a racheté le journal, pour assurer la survie du seul hebdomadaire français du Manitoba. Elle a formé une société, Presse-Ouest, Limitée, et nommé un conseil d'administration avec pour mandat de nous donner un journal vigoureux, libre, intéressant et en bonne santé financière. Carte blanche pour les moyens à prendre. Le directeur du journal est payé par la SFM. En somme nous avons une responsabilité financière, mais aucun contrôle sur le contenu du journal. ■



Voici la nouvelle équipe de programmation du CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN. De gauche à droite, Michel Pelletier, agent d'information; Claudia Cudahy, animatrice; Norman Dupasquier, directeur général, et Gertrude Mousseau, animatrice.

"Quand une lecture nous élève l'esprit, et qu'elle vous inspire des sentiments nobles et courageux, ne cherchez pas une autre règle pour juger l'ouvrage; il est bon, et fait de main d'ouvrier."

La Bruyère

L'Actualité

DES GENS QUI N'AVAIENT PAS PEUR DU FROID

Dès la première bise de l'automne, dès les premières gelées, on voit les gens s'emmitoufler, et on se demande comment ils vont se couvrir lorsque l'hiver sera vraiment là. Il est vrai que le confort moderne rend l'hiver plutôt facile à supporter. Il reste que le froid, dont les premiers Européens arrivés au pays au 17e siècle ont beaucoup souffert, a en quelque sorte marqué nos gens. Au point où l'on entend encore la vieille expression "il a pris du froid". On rendait autrefois "le froid" responsable de bien des maladies. On ne parlait pas de virus, en ce temps-là.

*** *** ***

Durant des décennies, au début de la colonie, les établissements français subirent les attaques féroces des Iroquois. Les incursions et les massacres durèrent jusqu'à la fin du 17e siècle. Ces attaques se faisaient à l'instigation des Anglais des colonies du Sud. En 1690, le comte de Frontenac, revenu en Nouvelle-France comme gouverneur, décide de répandre la terreur en Nouvelle-Angleterre.

Au commencement du mois de **février** *de cette année-là, il fait partir de Montréal, sous le commandement de Le Moyne de Sainte-Hélène et de Pierre Le Moyne d'Iberville, une colonne forte d'une centaine de Canadiens et de quatre-vingts Sauvages. Ce parti atteint le gros établissement de Corlaer [aujourd'hui Schenectady] le 18 du mois suivant* **après avoir parcouru trois cents milles en raquettes.** *Les Canadiens et les Sauvages attaquent le village durant la nuit, passent les habitants au fil de l'épée, et brûlent les installations.*

Une autre troupe d'une cinquantaine d'hommes, dirigée par François Hertel, part des Trois-Rivières au **début de février.** *Elle arrive en vue de Salmon Falls à la* **fin de mars,** *tombe sur la place et en massacre les habitants.*

Un troisième parti, enfin, formé de cinquante Canadiens et de soixante Abénaquis, sous la conduite de René de Portneuf, part de Québec en route vers Casco [aujourd'hui Portland]. Après **quatre mois de marche** *au cours desquels il faut faire la chasse pour s'approvisionner, la troupe atteint le poste, rejointe par Hertel et ses hommes qui reviennent de Salmon Falls. La garnison du lieu se rend après avoir perdu trente hommes au cours d'une tentative de sortie. On met le feu aux constructions et les prisonniers, sauf quelques-uns, sont remis aux Abénaquis.*

Et l'on prend le chemin du retour. . .

Jean de Lotainville

HISTOIRES ANCIENNES RACONTÉES PAR HENRI LÉTOURNEAU

(suite)

L'Hon. Juge J. Dubuc qui faisait partie du groupe écrit dans les **Mémoires d'un Manitobain**:

"Ce jour-là, nous allons fixer notre camp de l'autre côté de la Rivière-aux-islets de Bois. Le soir, un conseil fut tenu dans la tente du chef, M. Pascal Breland." En 1871-72, Breland n'était pas aimé par les politiciens de langue française. C'est bien en évidence dans la correspondance de Dubuc à Riel, de Louis Schmidt à Riel, Joseph Royal à Riel; on accusait Breland, Hamelin et Bruce de vouloir fonder un nouveau parti national.

A l'époque, en 1873, Pascal, aidé de ses fils, avait un commerce de traite important à la Montagne Cyprès. Les fourrures et surtout les robes de bisons, le pemmican étaient transportés de la Montagne Cyprès à la Fourche en charrette — une distance de plus de 700 milles. Chaque charrette pouvait porter une charge de mille livres; attelée d'un boeuf, on faisait de la vitesse 2 milles et demi à l'heure; avec un cheval de 3½ à 4 milles à l'heure, si le cheval était un bon marcheur. Un conducteur pouvait avoir sous ses soins de 3 à 5 charrettes. Les conducteurs dépendaient de la chasse le long du chemin pour leur nourriture, et des fois, ils pouvaient faire un cinquante milles sans voir de verdure; un feu avait passé et la prairie était noire; pas de nourriture pour les chevaux ou boeufs, pas de gibier — un désert. Les charrettes faisaient lever cette poussière de cendre fine qui emplissait les yeux, le nez, la bouche. Au printemps de 1873, les voyageurs rapportèrent que les Sioux du Montana menaçait d'attaquer les groupes de colons éloignés de la Fourche. On mentionnait le Fort Ellice et Palestine — aujourd'hui Gladstone. Le Lieutenant-Gouverneur Morris demanda à Ottawa la permission d'envoyer Pascal rencontrer les Sioux à la Montagne de Bois et de sonder leurs intentions. Morris recevait le 13 mars 1873, un télégramme d'Ottawa lui disant "d'envoyer M. Breland" as you desire.

(Signé) *Jno. A. MacDonald*

De la Prairie du Cheval Blanc, Pascal écrivait à Morris le 22 mars 1873... "qu'il attendait depuis quatre jours l'ordre de partir, et qu'un de ses fils était arrivé de la prairie et qu'il avait su que les Sioux se proposait de venir voir le Gouverneur au printemps."

On ne sait la date que Breland partait de Saint-François-Xavier pour la Montagne de Bois, mais, le 9 avril 1873 , il était rendu au lac Qu'Appelle et le même jour il écrivait à l'Hon. Juge Mc Keagny, qui remplaçait Morris pendant l'absence de celui-ci. Breland se plaint de la neige et des mauvais chemins qui l'empêchent de se rendre à la Montagne de Bois. Il dit que le Fort Ellice est en danger d'une attaque des Sioux et la capture du Fort fournirait aux Sioux les munitions et les armes nécessaires pour faire la guerre au Manitoba. Des troupes devraient être stationnées à Ellice. Il se propose de partir immédiatement pour la Montagne de Bois et il dit qu'il devrait y être rendu au plus tard dans six jours. Il arrivait à la Montagne, le 19 avril; car il écrivait, sans date, à Morris qu'il était parti de la Montagne de Bois pour revenir le 24 avril et que le 1er mai il était rendu au lac Qu'Appelle et qu'il serait rendu au Fort Garry le 10 mai.

A son retour il remettait le rapport suivant à Morris.

10 mai 1873

Montagne de Bois

Arrivé à cette place le 19 avril, je me suis empressé de réunir les chefs et les grands hommes Sioux qui ont coutume de chasser sur le territoire anglais. (Breland écrit anglais)

Le 23 j'ai pu réunir une assemblée des dits chefs et soldats Sioux assemblée à laquelle ont assisté un grand nombre de Métis hivernants à la Montagne de Bois, entre autres Pierre Berger, chef du camp Métis, Joseph Poitras Beaucasque, François Ouellette, Narcisse Lasserte et deux bons interprètes J.H. Mitchell (Dave) et Jacques Hamlin. Le Père Lestanc a bien voulu se rendre aussi à mon invitation. Voici les noms des chefs Sioux et de leurs principaux soldats présents à l'assemblée: les **Yankton-Onai** (4): Panani Apapi (celui qui frappe sur le Ree), Shonga Noupa (les deux chiens), Ehanna Ienke (celui qui court parmi ses ennemis), Napitchota (La paume de la main communément appelé le nerf); les **Gens de la Feuille** (4): Wakien Dota (le tonnerre rouge), Wapaha Ska (le bonnet blanc), Nato Ienke (l'ours qui court), Panani Koapi (celui qui se fait courir par le Ree).

J'ai ouvert l'assemblée par la cérémonie d'usage, c'est-à-dire, j'ai donné la main aux principaux personnages, ensuite j'ai donné connaissance de l'objet de ma mission, telle que contenue dans la lettre officielle. Les Sioux ont reçu ce message de paix avec des transports de joie et de reconnaissance. Par la bouche de leurs orateurs, ils ont de leur côté rappelé leur ancienne amitié pour l'anglais; et en témoignage de cette amitié, ils ont montré d'anciennes médailles aux armes d'Angleterre. Médailles que leurs grands-pères leur ont léguées et qu'ils conservent comme un gage de vie. Ils ont salué avec enthousiasme le drapeau anglais et ont remercié la Reine d'avoir pensé à eux, et de leur envoyer de si bonnes paroles. Les Sioux proclament hautement qu'ils ont jamais fait de mal à l'anglais et qu'ils voulurent toujours vivre en paix avec lui.

Quand aux menaces du Petit Couteau (Chef Sioux) il ne faut y attacher aucune importance. Le Petit Couteau est allé de lui-même dans la province et il n'a parlé qu'en son nom. Tous les Sioux ont honte de ses paroles. Ce que tous les Sioux désirent c'est la paix avec tout le monde, mais surtout avec l'anglais. Les Sioux demandent que les traiteurs anglais ne les abandonnent point, mais qu'ils continuent à leur apporter la vie. Ils demandent aussi que la reine prenne en pitié ses enfants Sioux et surtout les Sioux qui se sont réfugiés à Portage-la-Prairie. Ils demandent enfin la permission d'aller eux-mêmes parler au Gouverneur de la Rivière Rouge. Dans les quelques paroles que j'ai adressées aux Sioux, je leur ai dit clairement que la Reine ne les demande, ni ne les repousse d'abord qu'ils se conduisent conformément aux lois. Pour les demandes qu'ils m'ont faites, je n'ai pas voulu donner de réponse, connaissant trop bien qu'ils en auraient abusée d'une manière ou d'une autre. Je ne leur ai pas même déclaré qu'il viendrait au Ellice (Fort) l'été prochain une Commission pour les affaires sauvages, vu qu'ils n'ont aucun droit à réclamer.

Pascal Breland

Ce rapport est suivi d'une longue liste des dépenses du voyage.

Leur nourriture, les effets, les présents donnés aux Sioux, aux Cris, aux Saulteux sont seulement donnés en livres sterling, mais les gages payés aux hommes et le loyer des chevaux sont aussi en sterling mais donnent l'équivalent en dollars. Fait assez curieux, le salaire de Firmin Hamelin pour lui et son cheval est plus élevé qu'il aurait été en 1928. Un homme et une paire de chevaux étaient payés .50 sous de l'heure pour 10 heures d'ouvrage par jour ce qui faisait $5.00 par jour. Hamelin reçu pour 14 jours à $5.00 par jour la somme de 14 livres ou $70.00. Ensuite le même reçoit pour 34 jours pour lui et son cheval $3.50 par jour un total de $119.00 ou 23 livres 16 schilling. Les Cris et Saulteux reçurent des effets pour la valeur de L 17.16.10 ou $89.10. Pascal ne mentionne pas son salaire mais le total des dépenses sont de L 178.14.8 OU $893.66. Breland termine le rapport de ses comptes ainsi:

Excellence

Voilà le rapport que je dois soumettre à votre Excellence, il est aussi fidèle et aussi exact que j'ai pu le préparer. Saint-François-Xavier, 17 mai.

Plus tard le Conseil du Nord-Ouest, d'après une lettre de recommandation de Morris, envoyait Breland en mission auprès des Assiniboines, des Cris et des Saultteux. Pascal partit le 18 septembre 1873 pour la Butte de Sable. C'est un peu vague, les Buttes de Sable sont nombreuses en Saskatchewan. Apparemment les Saulteux étaient à la Rivière du Castor. Les Cris étaient au côteau du Lac Chaplin et les Assiniboines étaient probablement au Lac aux Oignons, le Lac Pelletier d'aujourd'hui.

(Suite, page 20)

À LA DÉCOUVERTE DE L'AUBERGINE...

Il est rare qu'un légume puisse se vanter d'avoir été considéré au cours des siècles comme un aliment de base et comme un filtre d'amour des plus efficaces. De nos jours, l'aubergine soulève encore admiration et confusion. Admiration, à cause de son apparence lisse et violette foncée, et confusion, car beaucoup de consommateurs l'ignorent, ne sachant comment l'acheter, ni le cuire.

La première chose à regarder, en achetant de l'aubergine est d'en choisir une bien conformée, ferme, pesante, à peau lisse, satinée et sans tache. Les aubergines flétries, ratatinées, molles ou flasques sont souvent amères et ont généralement peu de saveur. Les signes de décomposition apparaissent sous forme d'enfoncements bruns foncés à la surface. Eviter ces aubergines car elles deviennent fréquemment une perte totale en quelques jours. Une aubergine moyenne pesant 1½ livre, donne un rendement de 6 portions.

Entreposer l'aubergine non couverte au réfrigérateur et utiliser dans la semaine qui suit. Manipuler doucement et éviter de la meurtrir, étant plus périssable qu'elle en a l'air.

L'aubergine peut se préparer de plusieurs façons: au four, braisée dans l'eau, frite dans l'huile (enrobée ou non), ou encore au barbecue avec de la viande. Elle fournit 38 calories par portion et contient des minéraux tel le calcium et des vitamines telle la thiamine et la niacine. L'aubergine convient très bien aux casseroles de légumes et peut se servir comme légumes au dîner ou au souper, ou encore comme "allongeur" de viande. De toute façon, elle offre un délicieux changement aux autres légumes servis plus régulièrement.

L'aubergine fait partie également de nombreux plats élégants et exotiques. Les Services consultatifs de l'alimentation d'Agriculture Canada vous suggèrent: la "Ratatouille" et l'«Aubergine à l'italienne».

RATATOUILLE

1 aubergine, pelée et coupée en dés (environ 4 tasses)
2 tasses d'oignons tranchés
1 piment vert haché
2 c. à table de persil haché
1½ c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre
1 c. à thé d'orégano
2 gousses d'ail écrasées
⅓ tasse d'huile
4 tomates, pelées et coupées en quartiers
½ c. à thé de fenouil

Mêler les 4 premiers ingrédients dans un plat à four graissé. Mélanger les assaisonnements, l'ail et l'huile. Incorporer aux légumes. Couvrir et cuire à 350oF jusqu'à tendreté (environ 45 minutes). Découvrir, incorporer les tomates et parsemer de fenouil. Cuire à découvert 5 minutes de plus. Quantité: 6 portions.

AUBERGINE À L'ITALIENNE

½ tasse d'oignon haché
1 c. à thé de beurre fondu
1 boîte (7½ onces) de sauce tomate
1 c. à thé de sel
1 c. à thé d'orégano
Pincée de poivre
1 aubergine moyenne
1¼ tasse de fromage cheddar râpé

Sauter l'oignon dans le beurre jusqu'à transparence. Ajouter la sauce tomate et les assaisonnements. Amener à ébullition. Peler et couper l'aubergine en tranches d'¼ de pouce. Disposer l'aubergine, la sauce tomate et 3/4 tasse de fromage râpé en couches dans un plat à four de 8 pouces carrés, en terminant par la sauce tomate. Couvrir et cuire au four à 350oF jusqu'à ce que l'aubergine devienne tendre (35 à 40 minutes). Découvrir, saupoudrer du reste du fromage et remettre au four jusqu'à ce que le fromage soit fondu (5 minutes). Quantité: 6 portions.

LE CHOU-FLEUR À SON MEILLEUR

Le chou-fleur est un vrai bouquet d'idées! Même s'il est un ancien de la famille des choux, il continue de gagner les coeurs des cuisinières en herbe et des fins gourmets! Les méthodes modernes de sélection et de culture se donnent la main afin de rendre possible sa disponibilité presque l'année durant.

Choisissez un chou-fleur d'un blanc crémeux, ferme, lisse, compact et pesant, entouré de feuilles externes fraîches et vertes. Un chou-fleur trop mûr porte souvent des taches, des feuilles jaunies et des fleurettes peu solides. A la maison, réfrigérez et utilisez en l'espace d'une semaine.

Le chou-fleur est un des nombreux légumes qui sont aussi délicieux crus que cuits, alors n'hésitez pas à le cuire très peu longtemps. En fait, une cuisson trop prolongée est une erreur très commune de même qu'une cuisson faite trop longtemps à l'avance, où le légume est simplement gardé chaud. Même les feuilles vertes se consomment apprêtées comme les épinards. Servez-les avec du beurre et du citron.

Cuit ou cru, le chou-fleur se prête à de nombreuses préparations culinaires. Les fleurettes crues, froides et croquantes vont de pair avec une sauce trempette. Une salade pour toute occasion est rendue possible à l'aide de chou-fleur cru, de morceaux de laitue, de fromage bleu émietté et de rondelles d'oignons — le tout garni de votre sauce à salade préférée!

Seul ou marié à d'autres légumes, le chou-fleur cuit est également délicieux. Une sauce hollandaise, ou fromage ou aux champignons le rend bon à en lécher la fourchette. Les Services consultatifs de l'alimentation d'Agriculture Canada croient que le chou-fleur est à son meilleur dans les recettes suivantes: "Chou-fleur et oignon au four" et "Chou-fleur et pois verts en crème".

CHOU-FLEUR ET OIGNON AU FOUR

1 chou-fleur moyen
1 c. à thé de sel
2 c. à table de beurre
1 tasse d'oignon vert haché

Séparer le chou-fleur en fleurettes de 1 pouce et déposer dans une casserole graissée. Saler et badigeonner de beurre. Couvrir et cuire à 325oF. jusqu'à tendreté (45 à 50 minutes). Ajouter l'oignon, couvrir et cuire jusqu'à tendreté (5 minutes). Quantité: 6 portions.

CHOU-FLEUR ET POIS VERTS EN CRÈME

1 chou-fleur moyen (environ 2 livres)
1 tasse d'eau bouillante
1 c. à thé de sel
1½ tasse de pois verts congelés
3 c. à table de beurre
3 c. à table de farine
Pincée de poivre
Pincée de paprika
1 c. à thé de sel
½ chopine (1¼ tasse) de crème légère
¼ tasse de liquide de cuisson
1 c. à table de jus de citron
½ tasse de croustilles de pommes de terre, écrasées

Séparer le chou-fleur en fleurettes. Cuire dans l'eau bouillante, salée jusqu'à ce que presque tendre (environ 20 minutes). Ajouter les pois et continuer de cuire jusqu'à tendreté (3 à 5 minutes). Egoutter, en réservant le liquide. Sauter l'oignon dans le beurre jusqu'à transparence. Ajouter la farine et les assaisonnements en remuant. Ajouter graduellement la crème et le liquide de cuisson. Remuer et cuire jusqu'à ce que lisse et épais. Ajouter le jus de citron. Mélanger la sauce et les légumes et verser dans un plat à four graissé. Garnir de croustilles de pomme de terre, écrasées et griller jusqu'à ce que dorées (1 à 2 minutes). Quantité: 6 portions.

L'ÉDUCATION PHYSIQUE À LA DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE

Au cours d'une réunion récente le Conseil d'Administration scolaire a décidé d'accroître les programmes d'instruction en augmentant la période de temps consacrée à l'éducation physique pour tous les élèves des classes élémentaires et secondaires.

Le temps attribué à l'Education Physique augmentera graduellement durant les trois prochaines années allant jusqu'à 30 minutes minimum par jour pour les enfants aux cours élémentaire et secondaire du 1er cycle. En raison du manque de locaux dans la division, beaucoup de ces activités supplémentaires prendront place dans les installations communautaires telles que les piscines et les patinoires.

Alan Parker qui vient d'être nommé Coordonnateur de l'éducation physique dans la Division, envisage que les enseignants, les élèves et les parents donneront tout leur appui à ce programme intensifié. Certains programmes qu'il a dirigés, volontairement, tel que le Club de Course à Pied pour les enfants et leurs parents, à l'école Frontenac, avaient près de 90% de participants ce qui montre le vif intérêt existant envers l'amélioration de la bonne forme physique.

Les résultats des examens de forme physique du Canada dans la Division, montrent que le niveau s'élève régulièrement depuis plusieurs années. En 1976, plus de 5300 élèves des cours élémentaires y ont pris part et plus de la moitié a reçu la médaille d'argent ou mieux. Des périodes d'éducation physique plus longues permettraient à cette tendance de se maintenir.

Des recherches faites dans différents pays ont démontré que les étudiants en bonne forme physique apprennent plus efficacement, ainsi le temps supplémentaire alloué à l'éducation physique ne le serait pas au détriment des accomplissements académiques.

Toutefois, les administrateurs divisionnaires veilleront au cas où un déclin du savoir fondamental se manifesterait tandis que le temps alloué à l'éducation physique augmente. □

de ci, de ça...



L'ACFA. — L'Association Canadienne Française de l'Alberta qui a cinquante ans cette année, tiendra un grand congrès à Edmonton les 5, 6 et 7 novembre sous le thème "L'école bilingue: réussite ou échec?". On peut obtenir plus de renseignements sur le congrès en composant le numéro 1-403-429-7611.

*** ***

Le Franco-Albertain. — L'édition du 22 septembre de l'hebdomadaire français d'Edmonton, Le Franco-Albertain, nous apprend que le directeur et rédacteur de ce journal quittera d'ici peu son poste pour passer à l'équipe du quotidien d'Ottawa, Le Droit.

*** ***

LA S.F.M. — Dans un communiqué émis en date du 22 septembre, le Secrétariat d'Etat a annoncé l'octroi d'une subvention de $95,000 à La Société Franco-Manitobaine "pour la promotion de la langue et de la culture canadiennes-françaises". "Parmi les nombreux programmes administrés par les Affaires culturelles (Secrétariat d'Etat) figure celui des Groupes minoritaires de langue officielle, qui accorde des subventions à des groupes de langue officielle afin de leur permettre d'utiliser leur langue pour contribuer à la vie de la société canadienne dans les régions du Canada où ils constituent une minorité".

*** ***

Le Premier Ministre et les contrôles. — Au cours de sa tournée de la semaine dernière dans les Provinces Maritimes, le Premier Ministre Trudeau a suggéré à la population de "se détendre et de jouir des contrôles" ("You may as well relax and enjoy it..."). D'autre part, le ministre de la Santé et du Bien-être social et ancien conseiller du Premier Ministre, a déclaré que les journalistes se trompent lorsqu'ils écrivent que son patron est "arrogant"...

*** ***

Cynisme. — A tous les paliers, les gouvernements profitent de l'inflation. A mesure que les prix des biens et services augmentent, les taxes qui frappent ces biens et services augmentent et vont ainsi grossir les sommes qui entrent dans les coffres de l'Etat. Les gouvernants savent ça.

*** ***

Appui aux Gens de l'Air du Québec. — Les Gens de l'Air du Québec, association qui groupe les pilotes de l'air et contrôleurs aériens de langue française continuent de recevoir l'appui de personnalités et groupes importants du Québec. Ce sont deux députés fédéraux (libéraux) du Québec, MM. Serge Joyal et Pierre De Bane, qui agissent comme procureurs du groupe. Le Parti Québécois, cela va sans dire, apporte un appui massif au groupe, de même que le ministre des Affaires culturelles du Québec, Jean-Paul L'Allier et un autre député fédéral (libéral), M. Louis Duclos. Le Gouvernement du Québec, de son côté, a versé une contribution de $25,000 à l'association pour lui permettre de poursuivre la lutte qu'elle livre pour l'utilisation de la langue française en territoire québécois dans les communications aériennes.

*** ***

Vous avez des problèmes? — Des chiffres publiés récemment indiquent que quelque 900 MILLIONS d'êtres humains dans le Monde gagnent quelque chose comme $80 PAR AN...

*** ***

Le respect de la langue. — On remarque depuis quelque temps dans le milieu l'emploi fautif et désagréable du verbe "débuter". On dira par exemple "le groupe X débute sa saison...", ce qui en français ne veut rien dire. Le groupe ne peut pas "débuter"... c'est la saison qui "débute"... Il y a aussi le fameux "pour" qui est mis à toutes les sauces, anglicisant ou autrement: "Merci pour... être venu..." alors qu'il est simple de remercier "d'être venu..." Et encore: "Pour la température, c'est..." (du chinois), "Pour la région métropolitaine...", etc.

*** ***

LA Télé française dans l'Ouest. — Les stations de télévision de Radio-Canada, CBKFT, Régina, et CBUFT, Vancouver, sont entrées en ondes lundi dernier. Le réseau de télévision de langue française de Radio-Canada s'étend maintenant d'un océan à l'autre.

*** ***

Le sport assis. — Un chroniqueur sportif s'attriste du fait que les courses de chevaux sous harnais à Winnipeg attirent moins de monde au spectacle que les courses de trotteurs. Voilà en effet l'un des grands problèmes du moment...



UN MILLION ET DEMI... (suite)

Le Bureau d'Education Française a également pour mandat d'assurer le développement, la coordination et l'administration de programmes de français pour les élèves de langue anglaise. Il doit par son programme d'immersion entraîner un bilinguisme fonctionnel chez des enfants dont la langue maternelle et la culture ne sont pas françaises. La préparation de matériel didactique, la recherche, la liaison avec les commissions scolaires, l'assistance pédagogique et l'évaluation seront confiées à un groupe de travail de trois conseillers et de quinze enseignants et administrateurs. Les coûts entraînés par ces mesures s'élèvent à $147,900. Ils seront également pris en charge à frais partagés.

L'Education est de juridiction provinciale. Ottawa peut cependant participer au financement de la promotion de l'Education française au Manitoba en vertu du programme fédéral-provincial de développement du bilinguisme en éducation, administré par le Secrétariat d'Etat. Au cours de la conférence de presse, M. Faulkner devait d'ailleurs rappeler que le gouvernement fédéral ne peut intervenir dans ce domaine et y contribuer financièrement que si les gouvernements provinciaux prennent eux-mêmes l'initiative d'un programme de promotion de l'éducation et le mettent en route.

"Le mérite de ces projets, déclarait l'honorable Hugh Faulkner encore parlant du programme manitobain, réside dans le souci de fournir des services complets et adéquats à l'ensemble de la population désireuse d'apprendre le français ou de recevoir un enseignement en français. Il ne s'agit pas uniquement de développer ce programme ajoutait-il, mais de le réaliser avec la pleine participation des élèves, des enseignants, des parents et des administrateurs. Les mesures prises par les Autorités manitobaines permettent d'atteindre cet objectif et de contribuer de façon significative à la promotion du bilinguisme scolaire au Canada."

C'est da..s ce même but qu'a été émis, il y a deux semaines, le voeu d'une entente interprovinciale avec le Québec. Des modalités administratives ont été prises qui marquent un début de concrétisation de ce projet. Sa réalisation devra se faire, pour le Manitoba, sous la direction du BEF, M. Raymond Hébert, étant le représentant manitobain.

A. L.

Le congrès de L'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA)

Des mini-congrès dans trois (3) régions caractéristiques (urbaine, rurale, semi-rurale) permettront à la population albertaine de définir elle-même l'orientation du Congrès du Cinquantenaire.

Le 26 septembre à Edmonton, le 2 octobre à Bonnyville et le 17 octobre à Falher, toute la population albertaine intéressée à l'éducation bilingue est invitée à la première étape des travaux.

Après la présentation d'un ruban magnétoscopique (vidéo-tape), qui représente une première description des problèmes et des éléments de solution auxquels fait face l'éducation bilingue, les participants se regrouperont en petits groupes pour articuler et exprimer leur point de vue personnel et collectif face à l'éducation bilingue.

Une plénière de tous les participants permettra une première image de l'éducation bilingue telle que vue par la population. Cette plénière sera filmée et, après édition, constituera le document de travail du Congrès de novembre.

Les commissaires surintendants, directeurs d'écoles, les enseignants, puis surtout les parents et les étudiants sont convoqués à ce mini-congrès.

"C'est le temps ou jamais" pour que la population franco-albertaine dise ce qu'elle veut comme éducation.

Les personnes à contacter pour plus de détails sont: à Edmonton, Gilles Cadrin au 466-2196 ou au 454-2510; à Bonnyville, Jean-Claude Lajoie au 826-5275 ou au 826-5665 et à Falher, Adrienne Mackell au 837-2026.

SNCF : "FRANCE-VACANCES"

Après avoir conduit une étude de marché très approfondie, basée sur la façon dont voyage aujourd'hui le Touriste Canadien en Europe et tenant compte du fait qu'il a tendance à ne visiter qu'un ou deux pays à la fois, la SNCF a créé à son intention, un nouveau billet, le "FRANCE-VACANCES".

(Suite, page 23)

LE CERCLE MOLIÈRE PRÉSENTE



les 14 et 15 octobre, à 20h30 au théâtre Playhouse.
Billets en vente au guichet du CCFM dès le 1er octobre.
Il est encore temps de vous abonner et d'économiser sur le prix de votre billet!

LES GAIS MANITOBAINS



ATELIER-OCTOBRE. — C'est à Gimli les 29, 30 et 31 octobre que se déroulera ATELIER-OCTOBRE 76. Cette fin de semaine de danse promet d'être des plus intéressantes.Un professeur invité de l'Est se joindra à Marc Rémillard, Ronald Hochman et Evelyne Dufault pour vous offrir une série de cours. En plus d'apprendre des danses internationales et /ou de la gigue, il vous sera possible de suivre un atelier spécial de formation en danses enfantines. Ce dernier atelier s'adresse surtout aux professeurs de la 1ère à la 6e année.

ATELIER-OCTOBRE commence à 20h00, le vendredi, 29 octobre, à Gimli. Il y aura du transport à partir du C.C.F.M. pour ceux qui le désirent. Le tout se terminera dimanche après-midi, le 31 octobre. Encore, nous nous chargeons de vous ramener à Saint-Boniface.

Pour de plus amples informations et / ou formules d'inscription communiquez avec Rachel au 233-8972 (Bureau de Les Gais Manitobains, C.C.F.M., 340, boulevard Provencher).



Les LOUIS BOYS
les 6, 7, 8 et 9 octobre

Cette année encore,
au CLUB LA VÉRENDRYE,
votre musique favorite
avec

- LES WHIRLWINDS
- TOGETHER
- ROGER COLLETTE
- ALEX CARRIÈRE

N'OUBLIEZ PAS
de renouveler votre
carte de membre pour
le 1er octobre.

le club la vérendrye
614, rue DesMeurons, St-Boniface (Manitoba) Tél.: (204) 233-8997

N'OUBLIEZ PAS:

CHAQUE LUNDI - SOIRÉE DISCO
CHAQUE MARDI - SOIRÉE GREASER

spectacles et arts

Émissions à souligner à CBWFT

LA BIBLE EN PAPIER le dimanche à 9h45 a.m.

On se souvient de **"l'Evangile en Papier"** à l'affiche l'an dernier (1975-76) — émission remarquable qui a su intéresser non seulement les jeunes mais aussi les adultes.

Cette année cette série de 39 émissions a repris sous le titre de BIBLE EN PAPIER, réalisation de **Gérard Chapdelaine.** Elle consistera de scènes de **l'Ancien Testament.** On y retrouve les principaux personnages de la Bible sous les masques de papier de **Claude Lafortune,** concepteur et animateur de l'émission. En plus de révéler aux jeunes ces récits, qui sont à l'origine de plusieurs grandes religions, LA BIBLE EN PAPIER stimulera leur créativité et leur sens du jeu dramatique.

En somme, une occasion magnifique d'initier nos jeunes à la Bible. **A ne pas manquer.**

LE 3e AGE.

Deux émissions s'adressant aux gens arrivés à un certain âge, ou encore à ceux qui s'intéressent au 3e âge.

"Vieillir et Vivre" — le lundi à 19h30

Nouvelle série montrant comment vivent les vieillards et comment on cherche à améliorer leur condition dans neuf pays y compris le Canada.

"Le Temps de Vivre" le mercredi à 14h30

Cette série hebdomadaire n'est pas un magazine, c'est un lieu de rencontre dont les émissions se feront en direct avec la participation en studio. Des émissions non pas **sur** les gens d'un certain âge mais des émissions que l'on fera **avec eux.**



Le Premier Ministre Ed Schreyer vient d'annoncer la nomination de Mlle Ruth Krindle, 33 ans, à la direction de la Commission du Travail du Manitoba.

Mlle Krindle entrera en fonction dans son nouveau poste le premier octobre prochain. Jusqu'à présent, elle travaillait auprès du Département du procureur Général où elle avait été la première femme nommée au poste de procureur de la couronne. Elle sera également la première femme, au Canada, à diriger une commission du travail. Mlle Krindle est diplômée en droit de l'université du Manitoba.

RECTIFICATIF

Dans le programme du CCFM que nous avons publié la semaine dernière se sont glissées quelques erreurs. Nous vous prions de nous en excuser. La programmation exacte est la suivante:

***15, 16 et 17 octobre* (vendredi, samedi et dimanche) Grand spectacle d'ouverture du 100 Nons, à 20h30. Avec Marc et Gisèle Fredette, Gilberte Bohémier et Norman Lemoing. Billets $2.00 aux guichets du CCFM.**

***23 octobre* (samedi): Fondue bourguignone, à 6h p.m. Artiste invitée, Mona Gauthier. Musique avec Bretecher. Billets: $10.00 par personne, aux guichets du CCFM.**

***29 octobre* (vendredi) Reprise du grand concert des Intrépides à la salle Pauline-Boutal, 8h30 p.m. Billets $3.00 aux guichets du CCFM.**

Rappelons également que la conférence d'introduction à la méditation transcendantale aura bien lieu mercredi soir, mais ce sera le 6 octobre et non pas le 5 comme vous avez pu le lire précédemment.

Folklore et animation avec Les Gais Manitobains

Les Gais Manitobains affichent cette saison plus d'enthousiasme que jamais. La liste de leurs projets s'étire d'année en année, et leurs entreprises gagnent en ampleur. Ils sont loin des années creuses qui ont suivi une première époque de gloire. De grands pas ont été faits depuis la relance du mouvement en 1970.

Une assemblée générale présentait la semaine dernière le mouvement à son public, de l'intérieur, dans toutes ses activités connexes qui ne transparaissent pas lors des spectacles. D'ores et déjà Les Gais Manitobains sont assurés de la collaboration de cinquante pour cent de leurs anciens membres et de nombreux nouveaux.

Cette assemblée générale fut l'occasion également de montrer que le groupe n'est pas seulement un groupe folklorique destiné à se produire en spectacle. "Le spectacle n'est pas notre préoccupation la plus importante, explique Rachel Denizet, la coordonnatrice du mouvement. Nous participons également à l'animation régionale et prévoyons cette année de sortir une douzaine de fois de Saint-Boniface pour animer des ateliers de danses folkloriques. Sans oublier la recherche et d'autres projets totalement nouveaux."

L'innovation pour 1976 sera la mise sur pied de deux groupes de jeunes danseurs. Une quinzaine d'enfants âgés de quatre à huit ans pourront ainsi apprendre la gigue. Le groupe des "tout petits" ne devrait pas se produire sur les planches, ni ailleurs, mais surtout assurer une relève au mouvement.

Un groupe d'adolescents, de 13 à 15 ans, constituera une équipe dont les costumes varieront légèrement de ceux de leurs aînés, et qui participera à quelques spectacles.

Le souci majeur de tout groupe folklorique, à but non commercial, se résume en un mot: l'authenticité. Authenticité des costumes, des danses, des chants et plus largement de toutes les coutumes et traditions d'autrefois. Il ne lui suffit pas de répéter simplement des pas de danse, mais il cherche également à comprendre leur signification, le mode de vie qui les a engendrés. Ceci afin de pouvoir s'en inspirer et proposer au public d'aujourd'hui un spectacle qui puisse l'intéresser.

Ce qui est aujourd'hui le folklore, était autrefois créé par le peuple lui-même,et pour le peuple. La danse appartenait à tout le monde et devait être facilement accessible à tous, donc relativement simple. Le but initial était de s'amuser, pas de se produire devant les autres, de telle sorte que les danses anciennes étaient originalement très longues et répétitives.

Lorsqu'elles sont présentées à un public, elles perdent leur but premier. Il faut les retravailler sensiblement, les raccourcir, agencer d'une autre manière les figures. Les Gais Manitobains connaissent actuellement 30 à 40 danses chorégraphiées, c'est-à-dire destinées au public.

Ils poursuivent, sur un autre plan, des recherches auprès de vieilles personnes qui ont elles-mêmes dansé la gigue, le "Reel", la danse carrée, le "Brandy", pour s'inspirer de ces expériences et enrichir leur domaine de connaissances. "Nous avons encore très peu de matériel, explique Rachel Denizet montrant une immense pile de disques et de bandes magnétiques, même si notre folklore n'est vieux que d'une centaine d'années."

(suite, page 10)

LA SFM VOUS INFORME

"Je gagne ma vie, je suis amoureux, et j'attends la Révolution. Je suis heureux." (Jules Vallès, dans "Le Bachelier")

CONCOURS AU C.C.F.M.

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

lance deux grands concours pour son nouveau **RESTAURANT.** (Les concours sont ouverts du 1er au 31 octobre 1976 inclusivement.)

A) CONCOURS DE DESSINS POUR LES ENFANTS DE 4 à 11 ANS

Les enfants sont invités à soumettre des dessins d'un restaurant à décor canadien-français tel qu'ils le conçoivent. Chaque dessin devra inclure le nom que l'enfant aura choisi pour le restaurant.

B) CONCOURS DE RECETTES POUR TOUS LES FRANCO-MANITOBAINS (ADOLESCENTS, HOMMES, FEMMES)

Les franco-manitobains sont invités à soumettre des recettes typiquement canadiennes-françaises. Une sélection sera faite parmi ces recettes pour élaborer le menu du nouveau restaurant au Centre Culturel Franco-Manitobain

Le détail de ces concours en page 11.

LES BALLETS DE MARSEILLE ROLAND PETIT

Les Ballets Roland Petit effectuent actuellement une tournée d'un mois et demi au Canada. C'est dans le cadre de cette tournée qu'ils se sont produits trois fois sur la scène de la salle du Centenaire, devant un public habitué aux talents des Ballets de Winnipeg, et qui en est fier.

Les critiques dans la presse anglaise ont souvent été sévères à l'instar de la réaction du public qui s'est laissé emporter dès la moitié du premier ballet, Pink Floyd.

Cette tournée est organisée par le Conseil des Arts du Canada en collaboration avec le Service culturel français au Canada. Elle est un résultat de l'accord culturel passé entre le Canada et la France.

Pour l'Ouest canadien, le passage de cette troupe est une première, comme l'annonçait l'attaché culturel français, M. Luquet. Roland Petit était déjà venu au Canada, d'autres troupes françaises également, mais dans le cadre de l'accord culturel c'est la première fois que tout l'Ouest canadien pourra voir danser une troupe française. Les Ballets de Marseille se rendent maintenant en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique. Le but de leur tournée aura été de faire connaître la culture française aux Canadiens. Une partie de cette culture du moins.

Nous vous proposons ci-dessous une critique du ballet faite par Mme Geneviève Thompson qui est elle-même professeur de danse.□

Un style propre, du panache

par GENEVIEVE THOMPSON

Quel dynamisme! C'est la première réaction des spectateurs qui ont assisté au spectacle donné par les Ballets de Marseille. La soirée a débuté avec Pink Floyd, un vieux ballet moderne mais très intéressant, très entraînant, dansé avec panache et un élan à tout casser. Les danseurs y mettent du coeur et graduellement les spectateurs se laissent aller et commencent à jouir du plaisir esthétique des jeux de lumières et de formes. La salle se détend. Heureusement, car le Pas de Deux qui suit — un extrait de "Les Intermittences du Coeur", ballet de Roland Petit d'après l'oeuvre de Marcel Proust 'A la Recherche du Temps Perdu' — est très puissant. On ne s'y attend pas lorsqu'on lit le programme, un pas de deux pour hommes c'est plutôt curieux mais la force virile qui éclate dans chacun de leurs gestes ne laisse aucun doute, c'est de l'art pur. Christopher Aponte et Jean-Marc Torres ont une présence en scène extraordinaire, ils ont captivé l'audience et reçu des applaudissements qu'ils méritaient.

L'Arlésienne est la femme fatale qui apparaît en rêve à Frédéri, dansé par Rudy Bryans; il poursuit cette vision inaccessible, incapable d'aimer sa fiancée et leur nuit de noces devient une nuit de deuil lorsque Frédéri, touchant à la folie, se jette après l'Arlésienne et ne rencontre que le vide. Cette extraordinaire passion est interprétée d'une façon très dramatique par Rudy Bryans, son corps et son âme tourmentés et ses yeux qui semblent déjà regarder dans l'au-delà, tandis que la douce et tendre Vivette, dansée par Loïpa Araujo dont le beau visage reflète tour à tour l'amour, la peur, le désespoir, contraste par sa grâce et sa légèreté de mouvements. Les spectateurs ont beaucoup aimé l'Arlésienne, peut-être chacun d'entre nous se reconnaît en Frédéri, à la poursuite d'un rêve que l'on ne peut atteindre, à la recherche d'un bonheur qui devient de plus en plus illusoire à notre époque où tout s'obtient si facilement que la fierté de la réussite après un long et dur chemin s'émousse chaque jour un peu plus.

Carmen a terminé le programme. C'est un ballet très difficile, des émotions difficiles à éprouver. Il exprime la passion des peuples méditerranéens, leur amour et leur mépris de la vie. Vivre aujourd'hui jusqu'aux limites de l'endurance et mourir demain, qu'importe, c'est la vie.

On attendait Karen Kain dans ce rôle avec beaucoup de curiosité, personne n'a été déçu; c'est une artiste accomplie. Elle a montré la grâce, l'autorité, la coquetterie et la fougue de Carmen tandis que Don José, dansé par Denys Ganio nous a donné un brillant aperçu de la fierté jalouse du coeur espagnol. Karen Kain trouve dans ce ballet un moyen d'exprimer une autre facette de sa personnalité, et contrairement à certaines critiques, elle ne risque pas de perdre la pureté de sa ligne classique. Un danseur, ou une danseuse, doit être versatile, la danse n'est pas un art statique mais seuls les plus grands danseurs peuvent passer de Giselle à Carmen et danser les deux oeuvres avec le même talent. Trop de gens pensent encore que la danse est purement physique, mais non c'est une question d'intelligence aussi bien que d'émotions.

Elisabeta Terabust partage le rôle avec Karen Kain, et si la réputation d'Elisabeta n'est plus à faire en Europe, il lui reste à conquérir le Canada. Sa Carmen a le flamboyant que ses origines Italiennes lui donnent tout naturellement, aussi elle est menue et elle a réveillé des souvenirs de Zizi Jeanmaire qui créa le rôle à Paris, il y a plus de vingt-cinq ans. Deux Carmen différentes mais aussi fascinantes.

Une ombre à ce beau spectacle présenté au Concert Hall, quiconque est chargé de commander les fleurs pour les artistes y a pensé le vendredi mais les a oubliées le samedi qui était aussi le jour de la Carmen d'Elisabeta Terabust. Elle n'a pas eu son bouquet. Karen Kain a reçu le sien vendredi. C'est une faute de bonnes manières, ce n'est simplement pas poli et certainement très regrettable.

Le corps de ballet a fait preuve d'une technique impeccable, d'une discipline sans faute. Leur formation classique est évidente et est affinée chaque jour durant la classe — oui même les artistes accomplis prennent leur leçon tous les jours — avec Gilberte Guis, la maîtresse de ballet.

Cette jeune compagnie de Roland Petit fait preuve d'un bel esprit de corps, tous les danseurs sont simples, aimables, prêts à bavarder. Ils sont heureux d'être ensemble et de travailler pour Roland Petit. Ils s'accordent tous pour reconnaître sa personnalité extraordinaire et son génie créatif. Aucun doute Roland Petit est en train de donner à la France ce que Balanchine a donné à l'Amérique: un style propre, typiquement français, plein d'humour et d'esprit. On n'a pas besoin de toujours aimer les créations de Roland Petit, mais il faut reconnaître son art et essayer de l'apprécier, il faut essayer de le comprendre et non le condamner à première vue ainsi que l'ont fait certains critiques. Aucun doute il faut que le patrimoine de la danse classique soit préservé dans toute sa pureté et les grandes compagnies telles que le National Ballet au Canada, et d'autres à l'étranger, le font très bien, mais il faut aussi rechercher des moyens d'expression qui tout en s'inspirant des grandes traditions classiques osent aller plus loin.

Beaucoup de danseurs des Ballets de Marseille sont au Canada pour la première fois. La vie d'un danseur en tournée est dure, mais il y a aussi des compensations, tant de choses à voir (quand ils ont une ou deux heures de précieuse liberté entre les répétitions) et de choses nouvelles à découvrir. Entre autres, un public différent. Pas seulement différent du public européen, mais différent dans chaque ville canadienne. Ainsi le public manitobain n'est pas très démonstratif comparé à celui de Montréal. Après la première représentation les danseurs se demandent anxieusement si le public "a aimé ça". C'est qu'ils ne peuvent pas être dans la salle et entendre de tels commentaires: "c'était formidable!", "Ces hommes, ils savent danser!", "Je n'aurais pas cru que c'était aussi beau!".

Espérons que les Ballets de Marseille reviendront bientôt au Canada. Ils préparent de nouveaux ballets créés spécialement pour Karen Kain. C'est un échange culturel qui nous enrichit tous. □

Avis Public

Ottawa, le 21 septembre 1976.

Donnant suite à sa décision CRTC 76-613 en date du 2 septembre 1976, le Conseil annonce par la présente qu'il est disposé à recevoir des demandes de service de radio MF de langue française pour le Nord-Est du Nouveau-Brunswick.

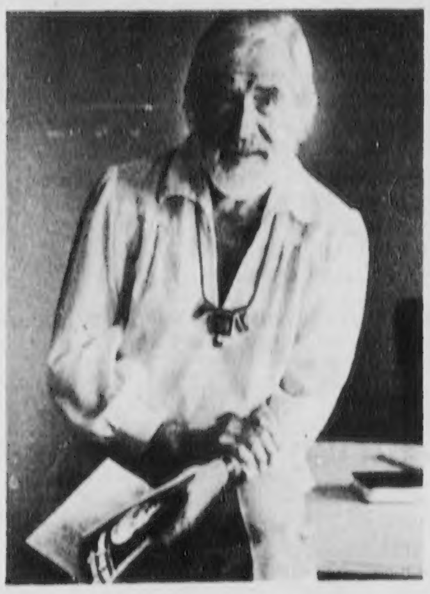
En conséquence, toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs demandes au plus tard le 17 décembre 1976.

Le Conseil annoncera plus tard la date et le lieu de l'audience publique où ces demandes seront entendues et où le public pourra les examiner.

Guy Lefebvre,
Secrétaire Général.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

spectacles et arts



Comédien, auteur et metteur en scène, Gratien Gélinas, homme de théâtre bien connu et apprécié au Manitoba, sera de passage à Saint-Boniface lors de la première des saisons du Cercle Molière et du Théâtre Populaire du Québec, les 14 et 15 octobre. "Bousille et les Justes" a connu un immense succès l'an dernier auprès du public québécois. "Je recommande tout simplement à tout le monde de voir ou de revoir cette pièce" écrivait *Montréal Matin*. "Un Bousille qui n'a pas vieilli, merci!" déclarait *Le Devoir*. "Bousille et les Justes" est une oeuvre de Gratien Gélinas qui a su faire face à la double épreuve du temps et des générations. Le rideau du théâtre Playhouse se lèvera à 20h30 les 14 et 15 octobre. Les billets pour les représentations seront en vente au guichet du C.C.F.M. dès le 1er octobre.

BOUSILLE ET LES JUSTES

Après avoir été présentée en 1959 à Montréal, en français et en anglais, puis produite en tournée trans-canadienne; après avoir été reprise en 1971 au Théâtre des Variétés dans une mise en scène d'Yvan Canuel; après avoir connu l'an dernier une année presqu'ininterrompue de représentations à la Nouvelle Compagnie Théâtrale, à la Compagnie Jean Duceppe et au Théâtre du Trident à Québec; et après avoir inauguré cette année, toujours avec la Compagnie Jean Duceppe, la saison théâtrale du Centre National des Arts à Ottawa, "Bousille et les Justes" de Gratien Gélinas se rend au Manitoba et aura ainsi l'occasion de battre le record de 542 représentations d'une même oeuvre québécoise qui appartenait jusqu'à maintenant à une autre pièce de Gratien Gélinas: "Tit-Coq".

Gratien Gélinas et son oeuvre sont bien connus et aimés au Manitoba français.

Il y a quelques années, en 1974, le Cercle Molière connut un immense succès avec sa production de "Tit-Coq", dans une mise en scène de Roland Mahé. En 1967 le C.M. présentait "Bousille et les Justes" dans une mise en scène de Gilles Guyot qui tenait aussi le rôle de Phil.

Folklore et animation *(Suite)*

L'ambition déclarée de nombreux jeunes danseurs est de retrouver leur identité et de s'affirmer en tant que Franco-Manitobains. Ce n'est pas une mince affaire. Les danses folkloriques du Manitoba viennent souvent du Québec et de l'Europe d'où elles ont été amenées par les premiers immigrants. Mais elles ont largement été influencées par les contacts avec les indiens et les métis.

Le folklore manitobain ne constitue d'ailleurs qu'une partie du répertoire des Gais Manitobains. Pour le reste, ils aspirent également à apprendre et à faire connaître les danses folkloriques internationales. Ce qui leur ouvre d'immenses horizons et un champ d'activité inépuisable dans lequel évoluent les trois professeurs: Aline Cousineau, Marc Rémillard et Ronald Hochman. Ils ont également pour tâche de former des pédagogues et non seulement des danseurs.

Un spectacle doit à nouveau être monté cette saison. L'année dernière l'accent avait été mis sur l'aspect sentimental, avec "La grosse noce". Cette année les Gais Manitobains nous promettent du rire, avec une comédie musicale conçue, écrite et mise en scène par Marc Rémillard et dont les détails sont encore jalousement gardés secrets. Suspens.

Un aussi vaste programme ne va pas sans finances équivalentes. Les Gais Manitobains touchent des subventions gouvernementales utilisées pour l'animation et la diffusion de la danse. Mais un de leurs nouveaux projets pour cette année consistera à trouver par eux-mêmes une certaine quantité de fonds en organisant des soirées sociales, le dansethon du 2 octobre, et le grand spectacle. Il est encore exagéré de parler d'autofinancement, mais un pas important sera franchi.

Le groupe fonctionne essentiellement grâce au travail bénévole de ses membres, ce qui est évidemment préférable au salariat qui en l'occurrence le transformerait en industrie du spectacle. Les demandes jaillissent de toutes parts. Pas seulement des centres de loisirs, et des écoles avec qui Les Gais Manitobains font un énorme travail d'animation, mais également d'individus isolés ou d'autres organismes curieux de connaître le folklore canadien français, a fortiori manitobain, ou qui, tout simplement, souhaitent une animation à une de leurs manifestations.

Drôle de sort que connaît aujourd'hui ce qui autrefois était une culture populaire faite par tous, pour tous et à laquelle tous avaient accès sans exception. Il est vrai que le folklore n'est plus aujourd'hui qu'un vestige galvaudé de ce passé qu'il faut maintenant complètement retranscrire si on veut le faire connaître à un large public.

A. LEMMEL

COUP D'OEIL



Les Téléromans
à la télévision de Radio-Canada
1976-1977



PROGRAMME DE LA RADIO
ET DE LA TÉLÉVISION
Semaine du 1er
au 7 octobre

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

lance un grand
CONCOURS de RECETTES CANADIENNES-FRANÇAISES
pour tous les franco-manitobains.

VOICI LES DÉTAILS:

1. Le Centre Culturel Franco-Manitobain se prépare à mettre sur pied un restaurant canadien-français avec cuisine canadienne-française. Pour ce faire, il a besoin de votre aide.

2. Tous les adolescents, les hommes et les femmes franco-manitobains désireux de participer au concours doivent fournir une recette personnelle, typiquement canadienne-française (plats cuisinés, viandes, soupes, desserts, etc.). La recette doit être dactylographiée ou écrite lisiblement sur papier blanc (8½" x 11").

3. Toute recette reçue deviendra la propriété du Centre Culturel Franco-Manitobain. Si le C.C.F.M. devait éventuellement faire imprimer ces recettes, seul le Centre bénéficierait des droits d'auteur.

4. Envoyez vos recettes entre le 1er et le 31 octobre à:

   CONCOURS DE RECETTES
   Le Centre Culturel Franco-Manitobain
   340, boulevard Provencher
   SAINT-BONIFACE, Manitoba
   R2H 0G7

5. Une sélection sera faite parmi les recettes qui seront reçues. Il ne s'agira pas de choisir les meilleures recettes, car nous le savons, les recettes seront toutes bonnes. Les personnes ayant envoyé les trois recettes jugées les plus originales et les plus typiquement canadiennes-françaises recevront les prix suivants:

PREMIER PRIX:

un "Oster Kitchen Center" (malaxeur, mélangeur, presse-jus combinés) offert par LES CAISSES POPULAIRES, 390, boulecard Provencher

DEUXIÈME PRIX:

un grille-pain offert par FONTAINE ÉLECTRIQUE, 165, boulevard Provencher

TROISIÈME PRIX:

un bon d'achat de $20.00 offert par CHEZ HUOT, 200, boulevard Provencher.

6. Les recettes reçues serviront à la préparation du menu du nouveau restaurant du C.C.F.M.

Concours de Chanson Originale

Dimension

le but de ce concours provincial est de découvrir et de faire connaître les jeunes compositeurs manitobains d'expression française

- ceci s'adresse aux jeunes de moins de 21 ans ayant demeuré au Manitoba depuis le 1er septembre 1976
- il faut faire parvenir à Dimension 'J' avant le 1er novembre:
  - la chanson enregistrée sur ruban magnétique (reel to reel 1/4").
  - une copie dactylographiée des paroles
  - la formule d'application
- ce concours est limité à une chanson par participant et la chanson ne doit pas être publiée (donc status amateur)
- les 4 chansons gagnantes seront interprétées à une émission de Dimension 'J'
- Dimension 'J' offrira les prix suivants:

1er	$100.00
2ème	50.00
3ème	25.00
4ème	25.00

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom ______________________________

Adresse ______________________________

____

Téléphone ____________________ Age ______

Ecole ______________________________

ou Lieu de travail ______________________________

Nom de la chanson ______________________________

Nom du Collaborateur (s'il y a lieu) ______________________________

As-tu déjà participé à Dimension 'J' ○ oui ○ non

ENVOYER À : **CONCOURS DE CHANSON**
CBWFT Radio Canada
541, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3C 2H1

TÉLÉROMANS. . .

Du nouveau dans le quartier de la Rue des Pignons?

A la fin de la saison dernière, Mia Riddez nous a laissés sur un suspense. Le Doc allait-il assassiner Abondius? On ne saura vraiment qu'à l'automne si le pauvre déséquilibré a porté ou non le coup fatal. Mais Dieu merci! on ne respire pas que des effluves de drame, à **Rue des Pignons.** On retrouvera avec plaisir les sympathiques docteurs Marchessault et Lavergne qui mettront tout en œuvre pour réaliser leur beau projet: rénover le plus de maisons possible pour loger décemment les gens du quartier.

Du côté de chez Fifine, il paraît que la vie va changer. Inconsolable depuis la mort de Magnus, la jeune veuve finira par reprendre goût à la vie et, qui sait, par retrouver l'amour? L'espoir d'une vie meilleure pointe à l'horizon du couple Andrée et Hector Milot. On connait les difficultés qu'ils ont eues l'année dernière. Il semble que cette année, ils connaîtront enfin la paix et la joie de vivre.

Loin de la rue des Pignons, dans la luxueuse demeure de son grand-père, Ti-Bé s'initie lentement à la vie bourgeoise. Cette maison qui lui paraissait une prison, où il se sentait comme retranché du monde, lui révèle un aspect de la vie qu'il n'avait jamais connu. Lui qui avait toujours refusé les avantages que peut offrir l'argent, commence à y trouver un certain plaisir. S'embourgeoisera-t-il? C'est assez peu compatible avec son caractère, mais on verra bien avec le temps.

Emma, la petite fille de la campagne qui, comme Ti-Bé, connait très mal la vie des biennantis, apprend elle aussi à savourer des joies inconnues, en compagnie de son fiancé, le docteur Lavergne. L'amour fera probablement d'elle une excellente femme de médecin.

Au cours de la saison, une nouvelle intrigue policière viendra bouleverser la vie des citoyens de la **Rue des Pignons.** Vol, viol, meurtre? On ne sait pas encore quel délit jettera la consternation et chez qui, l'automne ou l'hiver prochain. De toutes façons, il faut espérer que le capitaine Bérubé avec son flair habituel viendra à bout du mystère policier qui planera sur **Rue des Pignons.**

Rue des Pignons sera télévisé le mardi à 21 heures et réalisé par Yvon Trudel.







Distribution

Jean Duceppe (Emery Lafeuille)
Louise Cousineau (Pauline Lafeuille)
Roland D'Amour (Flagosse Berrichon)
Anne Pauzé (Denise Marchessault)
Claude Préfontaine (Docteur Luc Marchessault)
François Tassé (Docteur Lavergne)
Réjean Lefrançois (Maurice Milot)
Huguette Oligny (Angela Jarry)
Nicole Leblanc (Fifine)
Claude Michaud (Jean-Marie Dupuis)
Louise Deschatelets (Doudou)
Yvon Leroux (Jules Boutin)
Reine France (Inonda Marsouin)
Sébastien Dhavernas (Toto Masson)

Ve CONCOURS D'OEUVRES DRAMATIQUES RADIOPHONIQUES DE RADIO-CANADA 1976-77

Il a toujours été dans la politique de la Société Radio-Canada de promouvoir la création sous toutes ses formes. Et c'est dans ce but qu'elle organise, dans le cadre de **Premières,** un concours annuel d'Oeuvres dramatiques radiophoniques.

Avec ce concours la Société souhaite inciter nombre de personnes de toutes conditions qui ont des choses à dire et qui se sentent des aptitudes pour les exprimer radiophoniquement, à tenter leur chance.

Il est à signaler que, cette année, le Ve Concours d'oeuvres dramatiques radiophoniques comprend deux catégories: oeuvres d'une durée de 60 minutes avec un premier prix de $2,000 et un second prix de $1,000; oeuvres d'une durée de 30 minutes, avec un premier prix de $1,000 et un second prix de $500. On peut s'inscrire à ce concours jusqu'au 1er mars 1977.

Les personnes intéressées par ce projet n'ont qu'à demander des formulaires de participation en écrivant au:

Service des Textes.
Concours d'oeuvres dramatiques radiophoniques,
Radio-Canada.
Case postale 6000,
Montréal H3C 3A8



M. Jean-Jacques Le François, rédacteur à La Liberté et M. Albert Lemmel, journaliste coopérant à La Liberté, s'entretiennent avec Georges Paquin, réalisateur de Cahier manitobain.

PLACE AU THÉÂTRE

Parmi les émissions de CKSB en fin de semaine, on pourra entendre la pièce de Josette L'abbé qui a mérité à son auteur le premier prix du IIIe Concours d'oeuvres dramatiques radiophoniques de Radio-Canada: ***Chiffre de nuit.*** *Nous profitons de la diffusion de cette oeuvre primée [vendredi à 20h] pour signaler à nos auditeurs que Radio-Canada vient de publier les conditions d'admission et les règlements du Ve Concours d'oeuvres dramatiques radiophoniques. Des prix de deux mille et de mille dollars seront attribués aux auteurs des textes gagnants de 60 et 30 minutes respectivement, et les oeuvres doivent être soumises avant le 1er mars 1977. On peut obtenir les règlements du Concours en écrivant au Service des textes. Radio-Canada. C.P. 6000. Montréal. H3C 3A8.*

Dans un autre genre d'émission, on présentera mardi soir à 20h, un document de Josèphe Colle sur la Tunisie. Josèphe Colle fut envoyée en Afrique du Nord en 1969 par le gouvernement canadien dans le cadre de la coopération internationale, pour aider la Tunisie dans son développement, après l'Indépendance. Dans cette émission conçue à la manière d'un tableau vécu, Josèphe Colle nous décrit la Tunisie comme un monde à part. Elle nous dépeint le Tunisien comme un être éminemment sociable et hospitalier. Comme introduction à ce document, Guy Robert décrira cet énigmatique monde méditerranéen auquel on peut parfaitement appliquer le vers de Beaudelaire: "les sons, les parfums et les couleurs se répondent".

Pour revenir au théâtre. il sera question à l'émission Horizons, dimanche à 16h, d'un auteur qui a capté l'attention il y a un certain nombre d'années. mais dont on n'entend plus parler que rarement, sauf peut-être dans les cercles académiques: Paul Claudel. Cependant, deux commentateurs littéraires viendront nous dire que l'intérêt pour Claudel, surtout chez les jeunes, commence à renaître. Une émission que ceux qui ont suivi le cours classique d'autrefois ne voudront pas manquer. . .

. . . ET NOS

Du tac au tac: un tonique bienfaisant



Rares sont les gens qu'on ne peut atteindre avec le rire. Et c'est ce que se propose de faire le Service des variétés de la chaîne française de Radio-Canada, tout au long de la saison en vous présentant **Du tac au tac.**

Le réalisateur Maurice Falardeau, qui a mis au monde *Bobino, Sol et Gobelet, Avec le temps* et plusieurs séries à succès à Radio-Canada, travaille depuis quelques mois sur un nouveau téléroman qui s'intitulera **Du tac au tac.** Avant tout axée sur le comique de situations et de dialogues, cette nouvelle série est le fruit de la plume d'André Dubois, le «Grand» des Cyniques, comme on l'appelait à l'époque, et Raymond Plante, un jeune auteur très en demande.



L'action de ce téléroman se déroule dans le bureau de l'imprésario montréalais Jean-Jacques Lemay (Roger Lebel). Il est secondé dans son travail auprès des artistes par la belle et efficace Geneviève (France Castel), par le directeur de tournée Luc (Luc Durand), par le comptable farfelu et souffre-douleur du bureau, Mario Duquette (Michel Forget) et la mignonne secrétaire Huguette (Anouk Simard).

Geneviève est une jeune femme débrouillarde et libérée qui doit plus souvent qu'à son tour recoller les pots cassés par les autres. Très efficace, elle est le bras droit de son patron, Jean-Jacques Lemay, qui gère la barraque avec beaucoup de tact et en collégialité avec ses employés. Mario Duquette est l'administrateur des Productions Jean-Jacques Lemay. Comptable agréé, propriétaire d'un duplex à St-Léonard, toujours à la fine pointe d'une certaine mode, le nez fourré partout, surtout où il n'a rien à y faire, Mario est le type même du bon gars qui s'embarque dans toutes sortes de galères sans trop s'en rendre compte.



Luc est un gars calme et posé qui se verra impliqué bien souvent involontairement dans des aventures des plus saugrenues. Quant à Huguette, la secrétaire et réceptionniste, c'est une jeune fille très naïve, spontanée et curieuse comme une belette, ce qui n'arrange rien.

Tout ce beau monde vous donne rendez-vous à l'écran de Radio-Canada le mercredi soir à 20 heures, à compter du 6 octobre, pour une demi-heure de gags et de fantaisie. La musique originale pour **Du tac au tac** est due à Buddy Fasano.

Distribution

Roger Lebel (Jean-Jacques Lemay)
France Castel (Geneviève)
Luc Durand (Luc)
Michel Forget (Mario Duquette)
Anouk Simard (Huguette)

NOTRE SÉLECTION CETTE SEMAINE

«Les Nocturnales de Femme d'aujourd'hui»

Pour sa première émission mensuelle en soirée, **le vendredi 1er octobre à 20 h 30, Femme d'aujourd'hui** qui devient à cette occasion **les Nocturnales de Femme d'aujourd'hui**, présentera aux téléspectateurs de la chaîne française un document filmé exceptionnel: *Shantala*, par Frédérick Leboyer. On se souviendra de l'énorme succès qu'avait remporté *Naissance sans violence* lors de sa présentation à Radio-Canada en décembre 74 et janvier 75.

Il s'agit donc d'une suite au premier document de Frédérick Leboyer. Cette fois-ci, le film met en lumière l'art traditionnel du massage des tout jeunes enfants tel qu'il se pratique toujours en Inde et qui se nomme *Shantala*. Ce document unique nous montre comment l'enfant, massé par sa mère selon une technique ancestrale, est amené à éprouver un bien-être qui va bien au-delà du seul bien-être physique. «Etre portés, bercés, caressés, être tenus, être massés, autant de nourriture pour les petits enfants, aussi indispensable, sinon plus, que vitamines, sels minéraux et protéines...» selon Frédérick Leboyer.

Le film *Shantala* remet en question des aspects fondamentaux de notre manière de vivre. A partir de ce film, **Femme d'aujouurd'hui** proposera aux téléspectateurs une réflexion qui sera amorcée par les témoignages et les échanges des invités en studio.

Animatrice: Aline Desjardins; recherchiste: France L'Abbé; script-assistante: Marie Desrosiers. Réal.: Monique Renaud.

Aline Desjardins



France L'Abbé





Pièce d'un jeune auteur sur le thème de la vieillesse

C'est le vendredi 1er octobre à 21 h 30 que débute la série dramatique **Scénario**, à la chaîne française de télévision de Radio-Canada.

On sait que cette nouvelle série a pour principal objectif de faire connaître au grand public de nouveaux auteurs dramatiques. L'auteur qui ouvrira la saison a pour nom André Caron. Il n'a pas trente ans et il a écrit une pièce dont le thème est la vieillesse et ses séquelles sur la vie d'un couple. Comme disait Claude Désorcy, réalisateur-coordonnateur de **Scénario**: «Ce qui nous a étonnés, c'est qu'un aussi jeune homme puisse analyser avec tant de vigueur un problème qui d'ordinaire touche peu les jeunes.»

En avant-propos à son oeuvre intitulée *Rose et Henri*, André Caron écrit: «Comment notre société fabrique-t-elle ses vieillards? Quel sort leur est-il réservé? L'histoire qui vous est proposée n'a pas la prétention de répondre à ces questions. Elle se veut simplement une réflexion sur le processus qui fait d'un être humain un vieillard. Dans notre société être vieux, c'est être de trop. On se donne bonne conscience en construisant des logements à prix modiques. Notre société fait du vieillard un être qui doit se résigner à vivre une vie que les *jeunes* sociologues, urbanistes et gérontologues ont choisie pour eux.»

Dans ce contexte, on verra évoluer Rose et Henri, deux vieux assaillis par les problèmes de leur âge. Tout s'écroule autour d'eux: vie sociale, familiale, santé, travail, loisirs; la vie se défait sous leurs yeux et ils assistent impuissants à leur propre déchéance.

Rose, c'est la mère québécoise type. Mariée depuis plus de quarante ans, elle fait son «devoir». Ses principales préoccupations: ses quatre enfants et sa santé. Le vieillissement lui fait très peur.

Henri est un brave homme, élevé dans un orphelinat et soucieux dès son plus jeune âge de travailler consciencieusement pour fonder un foyer. Il boit bien un peu pour noyer ses soucis et quand il rentre de la taverne, il est parfois agressif. Mais dans l'ensemble, c'est un bon mari et un père aimant.

Quant aux enfants, on verra comment ils réagissent face à leurs parents vieillissants.

En vedette dans les rôles-titres: Juliette Pétrie et Paul Guèvremont. Ils seront entourés de Monique Joly, Amulette Garneau, Jean Mathieu, Nicole Lecavalier, Jacinthe Chaussé, Jacques Piperni, Gilles Renaud, Aubert Pallascio et Guy Godin.

C'est une réalisation de Jean-Yves Laforce.

Amulette Garneau, Aubert Pallascio et Paul Guèvremont



J. Pétrie et P. Guèvremont



P. Guèvremont et J. Pétrie



ET N'OUBLIEZ PAS VOTRE RENDEZ-VOUS QUOTIDIEN

À 18H00 : Soir **- régional**

SAMEDI 2 OCTOBRE

20h00
CINÉMA CANADIEN
à l'affiche: **LES ORDRES** film réalisé par Michel Brault avec Jean Lapointe et Hélène Loiselle, en 1974. En octobre 1970, au Québec, à la suite d'enlèvements politiques, le gouvernement décrète la loi des mesures de guerre et procède à l'arrestation de 450 personnes. Enfermés, ces hommes et ces femmes de toutes conditions, sont relâchés au bout de 2 à 3 semaines, sans explication.

DIMANCHE 3 OCTOBRE

19h30
LES BEAUX DIMANCHES
Gilbert Bécaud. Spectacle enregistré en juin dernier au Studio-théâtre 42 de la Maison de Radio-Canada. Au programme: "Seul sur son étoile", "Le gitan qui rit tout le temps", "La Première Cathédrale", "Je t'attends", "Les amoureux du monde", "La Guimauve et la violoncelle", "Le Bal masqué", "L'Enfant malade", "Un homme heureux", "Le Ciel", "Un peu d'amour et d'amitié", "Et maintenant" et "Le Pianiste de Varsovie". Réal. : Richard Martin. Direction musicale.
20h30
LES BEAUX DIMANCHES
Les Grands Félins. Documentaire de la National Geographic Society. Regard sur les plus gracieux prédateurs du règne animal: le guépard africain, le léopard indien, le tigre du Bengale, le lion d'Asie, le jaguar d'Amazonie, le lion d'Amérique et le tigre de Sibérie. Tous ces animaux s'apparentent aux chats tant par leur élégance et leur morphologie que par leurs habitudes de vie.
21h30
LES BEAUX DIMANCHES
Bel canto: portrait de Pierre Duval. Au programme: Airs napolitains: "Core'n grato" et "A Vucchella"; Duo d'amour, extrait de "Faust" de Gounod; "Ah, mes amis", extrait de "La Fille du régiment" de Donizetti; "Ah, lève-toi soleil", extrait de "Roméo et Juliette" de Gounod, et "Son salvo, I miei nemici", extrait de "I Puritani" de Bellini. Interprètes: Anna Chornodolska, Louise Lebrun et choeurs. Direction musicale: Antonio Narducci. Réal. Peter Symcox.

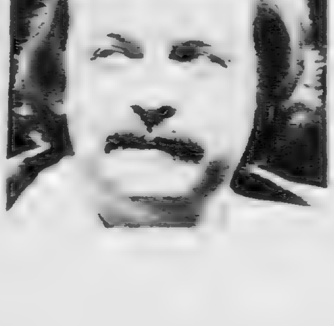
23h30
CINE CLUB
"Sourires d'une nuit d'été". Une comédie psychologique d'Ingmar Bergman. En vedette: Eva Dahlbeck, Gunnar Bjornstrand et Ulla Jacobson.

L'avocat Frédéric Egerman épouse en secondes noces une jeune femme de 16 ans, Anne. Son fils Henrik, étudiant en théologie en visite chez lui, n'est pas indifférent aux charmes de sa belle-mère. Egerman s'en rend bien compte et va confier ses soucis conjugaux à son ex-maîtresse, l'actrice Désirée. Il est surpris chez elle, en tenue fort compromettante, par le comte Malcolm, l'actuel amant de Désirée. Celle-ci veut reconquérir Frédérick et l'invite avec Henrik au château de sa mère en même temps que le comte et la comtesse Malcom. Une belle nuit d'été devient le cadre de cet épineux chassé-croisé où les couples s'unissent et se séparent au gré des caprices de leur passion.

Dans ce film, Bergman enrobe ce paquet de dynamite psychologique qu'il a créé dans l'ambiance désuète de la Belle Epoque. Maquillée par une fausse galanterie, la cruauté de ses personnages n'est dépassée que par l'hypocrisie qu'ils déploient avec le plus grand raffinement. Le dialogue et le jeu psychologique sont d'une facture tout à fait remarquable.

LUNDI 4 OCTOBRE

17h30
PLACE DESJARDINS
une émission légère et amusante, qui fera un tour d'horizon de tout ce que Montréal a à offrir: récitals, pièces de théâtre, expositions, événements sportifs, danses, concerts, etc... Animateur: Michel Desrochers.



21h00
TÉLÉ-SÉLECTION
L'Equipe. Drame réalisé par William A. Graham, avec Tony Lobianca et Hal Linden. A la suite d'un appel anonyme, deux détectives font une descente dans un consulat, à New York. L'un d'eux y est blessé et devient manchot, mais rien d'incriminant ne peut être retenu contre les occupants. Les deux compagnons n'entendent pas laisser tomber l'affaire (USA).

MARDI 5 OCTOBRE

20h30
VEDETTES EN DIRECT
Invitée: June Wallack.
21h30
LE 60
animé par André Payette.
23h35
PROPOS ET CONFIDENCES
"le Juge Cliche se raconte".

MERCREDI 6 OCTOBRE

14h30
LE TEMPS DE VIVRE
(le lieu de rencontre des personnes âgées) -animé par Pierre Paquette.
20h00
DU TAC AU TAC
début de cette comédie d'André Dubois, avec en vedette: Roger Lebel, France Castel et Michel Forget.
20h30
LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
retrouvez les sympathiques animateurs de ce jeu télévisé.



Serge Laprade



Jacques Houde

21h00
MICHEL STROGOFF
début de ce feuilleton tiré de l'oeuvre de Jules Verne.
22h00
CONSOMMATEURS AVERTIS
émission animée par celui que l'on a surnommé: "L'ombudsman des consommateurs".



Simon Durivage

JEUDI 7 OCTOBRE

18h00
CE SOIR - RÉGIONAL
Comme tous les jeudis, ce magazine d'actualité régional durera une heure. Mais ce soir, un montant double d'informations et d'items sera présenté. Il ne s'agit surtout pas de la répétition de nouvelles, mais bien au contraire de la présentation de nouvelles régionales supplémentaires. A ne pas manquer.

19h30
LES GRANDS FILMS
Le Temps des amants. Drame réalisé par Vittorio de Sica, avec Marcello Mastroianni et Faye Dunaway. Un homme est surpris de recevoir en Italie la visite d'une belle Américaine qu'il a brièvement rencontrée un jour dans une aérogare. Il est encore plus surpris de l'étrange requête de cette femme quasi inconnue (Fr-it. 58).
21h30
APPELEZ-MOI LISE
Animatrice: Lise Payette. Direction musicale: Cyrille Beaulieu. Recherches: Marie Perreault. Réal.: Maurice Dubois.

MONDE ET ESPÉRANCE... LA FÊTE !





Célébration eucharistique— Monseigneur l'évêque Robert Lebel est assisté de Mgr Hozaël Aganier et de Mgr Maurice Baudoux, ancien archevêque de Saint-Boniface. Au micro, Mlle Gaëtane Gareau, présidente du Groupe Monde et Espérance, exprime ses remerciements. A droite, Mlle Angèle Patenaude, première présidente du Groupe et animatrice de la célébration. Photo de droite: on cause.

Le 28 août marquait le 25e anniversaire de fondation du "Groupe Monde et Espérance". A cette occasion, se sont réunis au Camp Bosco de Valleyfield, les membres du Groupe, leurs parents et leurs amis.

Ils étaient plus d'un millier, venus "des quatre coins de l'horizon", de l'Acadie, des Prairies, de l'Ontario et du Québec.

Après avoir parcouru les méandres de la Venise du Québec, parents et amis se sentent rapidement chez eux à Valleyfield; tout le monde s'anime et anime le monde: chants, jeux, piscine, musique, échanges fraternels, échange de services, dessins exécutés sur place par les enfants.

C'est l'accueil: saluts, accolades, breuvages rafraîchissants, une immense carte du pays où chacun inscrit le lieu de sa résidence... un panneau où sont disposés les messages des invités qui ne pourront physiquement être de la fête. . .

Trois grandes inscriptions:

VIE LUTTE LIBÉRATION

affirment l'espérance en la Vie qui réside au coeur de notre Monde qui n'attend que la part de chacun pour éclater... Vie possible, grâce à la Libération qu'apporte le Christ.

Des gravures contrastantes, de grands goélands, des titres de journaux, des diaporamas, un spectacle de musique et de chants disent le **Monde**, sa **peine**, sa **chance**.

On sort de ce campement silencieusement — comme après la visite de certains pavillons thématiques à Terre des Hommes — Sur les visages recueillis, se lisent des interrogations, des espoirs . .

Mais déjà les micros fidèles appellent à un grand rassemblement autour de la Parole et du Pain

Célébration eucharistique

A 17h30, en plein air, on célèbre le Christ, notre Espérance.

La messe est présidée par Mgr Robert Lebel, évêque de Valleyfield assisté de Mgr H. Aganier, ancien animateur spirituel du Groupe. Mgr Baudoux, ancien archevêque de Saint-Boniface concélèbre.

Le chant était dirigé par un groupe du diocèse de Joliette animé par M. André Chevalier.

Mlle Angèle Patenaude, première présidente du Groupe Monde et Espérance animait l'ensemble de la Célébration.

Rassemblement autour du feu

Après le souper dégusté en pique-nique, un feu de joie termine en chaleur, en beauté, en musique et en chansons à répondre, cette journée en l'honneur de l'Espérance qui est au coeur et au bout du Monde.

Cécile Boudreau,
membre du Groupe Monde et Espérance.

Le "Groupe Monde et Espérance" est un groupe de femmes qui, dans le prolongement de leur baptême, ont choisi de marquer leur cheminement particulier à l'intérieur du peuple de Dieu, par le don de leur vie au Seigneur dans le célibat consacré, vécu avec les frères humains, au coeur de l'activité humaine.

Dispersées à travers le Canada, les membres du Groupe cherchent à vivre l'Espérance dans les situations humaines de tous les jours

Où et quand a été fondé le "Groupe Monde et Espérance"?

Fondé en 1951, par des femmes d'Action Catholique (Jeunesse Agricole Catholique), le groupe a évolué... Les noms différents qu'il s'est donnés l'expriment de façon assez évidentes:

Auxiliaires du Clergé Rural
Auxiliaires Rurales Catholiques
Groupe Monde et Espérance.

C'est un groupement qui s'insère dans l'Eglise et, comme tel, il est **relié à l'Eglise diocésaine de Valleyfield.** Le choix de Valleyfield, comme lieu de la fête vient signifier l'APTENANCE AU DIOCÈSE DE VALLEYFIELD.

Nécrologie

SOEUR M.-STE-LIDWINE
(née Agathe Martine)
R.N.D.M.

Après une pénible maladie supportée avec foi, courage et sérénité, Soeur Agathe Martine s'endormit doucement dans le Seigneur le mardi 21 septembre à l'hôpital de la Miséricorde, dans la 78e année de son âge et la 60e de sa vie religieuse dont les dernières années se déroulèrent à Saint-Eustache, Manitoba.

Soeur Agathe mena une vie simple mais fructueuse, remplie de zèle et d'inlassable dévouement.

Précédée par des prières, la messe des funérailles eut lieu en l'église de Saint-Eustache le vendredi 24 septembre à 17 heures. Elle fut concélébrée par M. l'abbé Roland Lavoie, curé (officiant), le Père Léonard Charron, O.M.I., et M. l'abbé Louis McClosky.

Les porteurs furent MM. Jean Martine, neveu de la défunte, Robert Allard, Léon Beaudin, Philippe Leclerc, Léon Paul et Léon Senécal.

Le Salon mortuaire Desjardins prit charge des funérailles. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Soeur Agathe est vivement regrettée par sa famille religieuse et sa famille immédiate dont trois frères - Alfred de Hartney, Joseph de Evansville, Indiana, et Marcel de Redvers; quatre soeurs - Berthe de Notre-Dame-de-Lourdes, Victorine et Emilie de Brandon et Henriette Dooley de Hartney.

REMERCIEMENTS

De tout coeur les religieuses de Notre-Dame-des-Missions remercient tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur chère Soeur Agathe, soit par leur présence aux funérailles, offrandes de messes, prières et messages.

Un merci sincère à M. l'abbé Lavoie et aux concélébrants le Père Charron et M. l'abbé McClosky, aux porteurs, à la chorale et à l'organiste, ainsi qu'aux Soeurs de la Miséricorde.

Merci aux bonnes dames de la paroisse de Saint-Eustache qui ont contribué à la delicieuse collation qui a suivi les funérailles.

Mme Marie-Louise NAULT

Le 16 septembre 1976, est décédée à l'hôpital de Saint-Pierre, Mme Marie-Louise Nault née Goulet, âgée de 92 ans. Depuis dix ans Mme Nault résidait à Aubigny avec la famille de sa fille Mme Arthur Clément.

Les funérailles eurent lieu en l'église de Saint-Pierre, le 18 septembre à 3h p.m., avec les abbés Bouvier, Thibault et le Père Côté, concélébrants, suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Pierre.

Les porteurs étaient six petits-fils de la défunte: MM. Raymond, Denis et Claude Clément, Roland Lallier, Wayne Skrumeda et Michel Barnabé.

La défunte laisse dans le deuil 5 filles: Mme Anna Lallier de Saint-Jean-Baptiste, Mme Alex (Solange) Skrumeda de Middlebro, Mme Arthur (Lucille) Clément d'Aubigny, Mme Robert (France) Barnabé de Saint-Jean-Baptiste et Soeur Jeanne d'Arc Nault, F.D.C. de La Flèche, Saskatchewan ainsi que 23 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants.

REMERCIEMENTS

La famille Nault désire remercier les abbés L. Bouvier de Saint-Pierre, L. Thibault d'Aubigny et le Père Côté, c.s.v., ainsi que les docteurs et infirmières de l'hôpital de Saint-Pierre, les chantres et l'organiste, les dames qui ont servi le goûter après les funérailles, les Filles de la Croix qui sont venues si nombreuses. Merci aussi aux parents et amis qui ont assisté aux funérailles ou qui ont exprimé leurs sympathies par offrandes de messes ou autres manières.

AIDE AUX ENFANTS QUI ONT DES DIFFICULTÉS À APPRENDRE

Lors d'une réunion récente le Conseil d'Administration scolaire a approuvé une proposition qui permettrait à certains étudiants sélectionnés de suivre des cours au M.A.C.L.D. *Lions Learning Centre*, aux frais de la Division, pour un temps d'essai.

Le *Learning Centre* offre un programme extrêmement intense dans le but d'aider les enfants qui ont des difficultés à apprendre. De tels enfants sont fréquemment de niveau moyen ou même supérieur mais leurs progrès sont lents lorsqu'il s'agit d'apprendre les matières fondamentales dans le cours régulier.

A Saint-Boniface, l'identification et l'aide apportée à de tels enfants par un orthopédagogue spécialisé prend place aussitôt que possible dans leur vie scolaire. Les cas pour lesquels cette aide a été inefficace seront considérés en vue de leur soumission au *Learning Centre*.

Afin que des fonds pour une deuxième année soient approuvés, les administrateurs de la division devront faire un rapport concernant le succès du programme, au Conseil d'Administration scolaire à la fin de l'année en cours.

LA VÉRITÉ

Si donc, méchants comme vous l'êtes, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, à combien plus forte raison votre père qui est dans les cieux donnera-t-il de bonnes choses à ceux qui les lui demandent
(Matthieu 7, v. 11)

La Page de Bicolo ...

As-tu déjà ramassé tes feuilles?
Moi, je m'amuse follement ce matin!

Bicolo



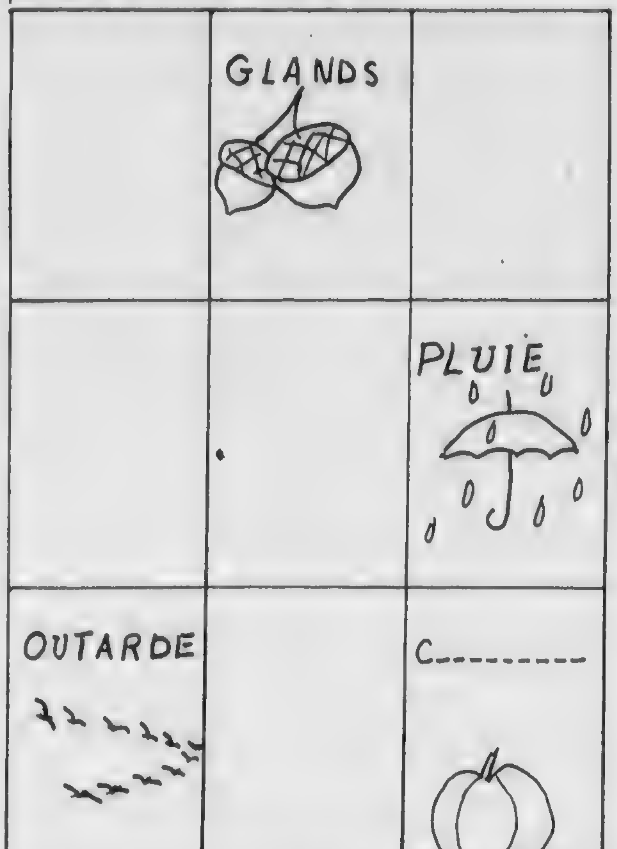
LE CENTRE CULTUREL
FRANCO-MANITOBAIN
lance un
GRAND CONCOURS
DE DESSIN
pour tous les enfants
de 4 à 11 ans

Voici les détails:

1. Vous devez imaginer le décor pour un restaurant canadien-français.
2. Dessinez-le et donnez un nom au restaurant.
3. Au verso de votre dessin, imprimez votre nom, adresse et numéro de téléphone. Inscrivez également le nom de votre école et votre âge.
4. Envoyez votre dessin à BICOLO avant le 31 octobre. Bicolo se chargera de faire parvenir vos dessins au Centre Culturel Franco-Manitobain où une grande exposition de tous les dessins reçus aura lieu au mois de novembre.
5. Il y a de beaux prix à gagner: livres, disques, jeux, etc.
6. NE TARDEZ PAS! Envoyez votre dessin à BICOLO dès maintenant.

Réponse:
Les outils.
Vertical
1. Marteau 2. Ciseau 3. Rabot 4. Serre-joint 5. Pince 6. Vrille 7. Clef
Horizontal
8. Scie 9. Tournevis 10. Vis 11. Clou 12. Lime 13. Boulot

Dessine dans les cases vides des objets qui te font penser à l'automne. Ecris le nom.

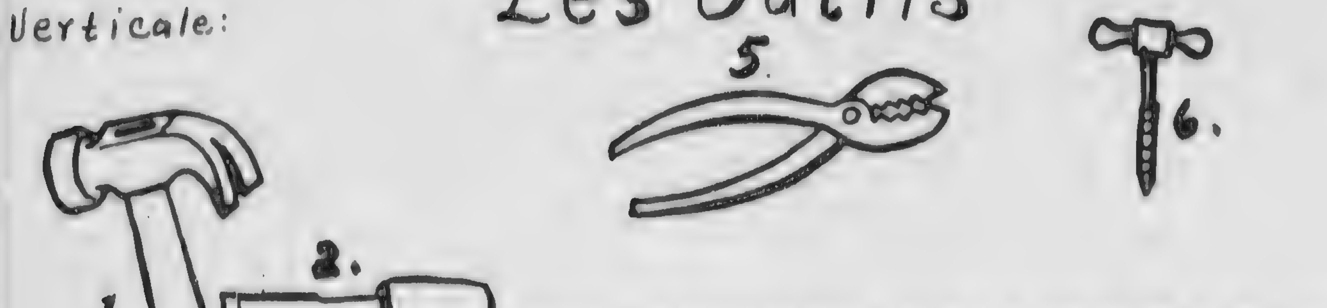


C'est l'automne... c'est la saison des grands vents.
Qu'est-ce qui arrive à Bernard?

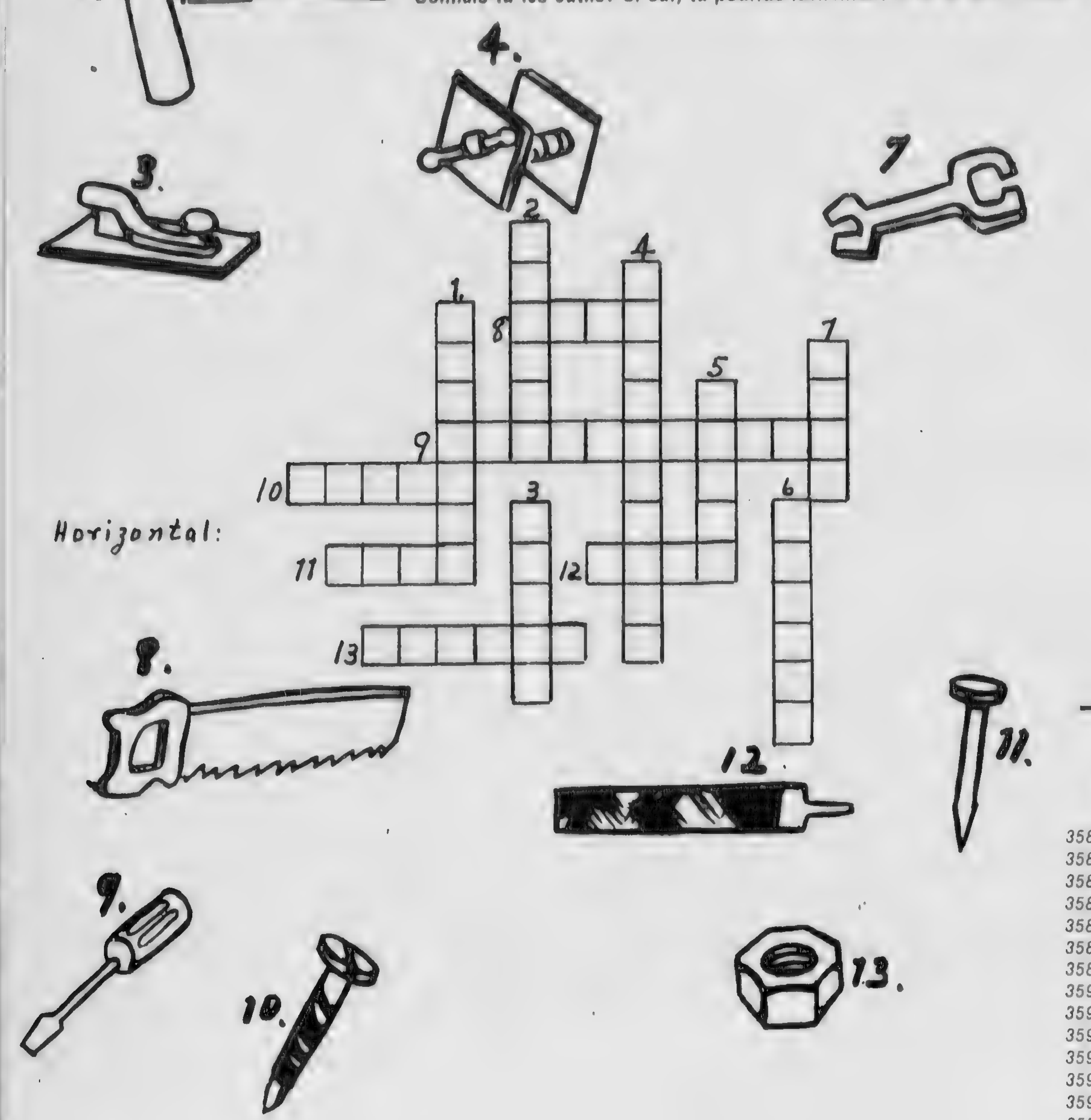


J'en ai compté trente... et toi?

Les Outils



Connais-tu les outils? Si oui, tu pourras facilement faire ce Mot Croisé.



Les outils. *Réponse:*

Vertical
1. Marteau 2. Ciseau 3. Rabot 4. Serre-joint 5. Pince 6. Vrille . 7. Clef

Horizontal
8. Scie 9. Tournevis 10. Vis 11. Clou 12. Lime 13. Boulot

OÙ TRAVAILLENT-ILS?

A toi de trouver où travaillent ces personnes. Tu peux consulter la liste donnée à la fin.

1. Un clown ....
2. Un chimiste ....
3. Un boxeur ....
4. Un pharmacien ....
5. Un artiste de cinéma ....
6. Un coureur (automobile) ....
7. Un notaire ....
8. Un sculpteur ....
9. Une secrétaire ....
10. Un écolier ....

LABORATOIRE, ÉTUDE, SCÈNE, ATELIER, OFFICINE, RING, PISTE, CIRCUIT, PLATEAU, BUREAU, BOUTIQUE.

[Réponse la semaine prochaine]

Le professeur Connaītout relisait une de ses formules secrètes, lorsqu'il s'aperçut qu'il y manquait la deuxième ligne. Saurais-tu l'aider à la retrouver?





RECETTE

Une pâte-biscuit qui se prépare vite, se cuit vite, et se mange plus vite encore!

Il me faut:
1 tasse de beurre mou (ou margarine)
2 tasses de farine
½ tasse de sucre en poudre

Four: 400 degrés.
Quoi faire:

1) J'allume le four. Je place la grille au centre.
2) Je graisse 2 moules à gâteaux ronds de 8 pouces.
3) Je tamise ensemble la farine et le sucre en poudre dans un bol.
4) Dans le grand bol du malaxeur, je réduis le beurre en crème.
5) Tout en laissant tourner les batteurs, j'ajoute la farine et le sucre une cuillerée à la fois. (Plus on bat, meilleur c'est).
6) J'étends cette pâte dans les moules.
7) Je pique chaque gâteau 8 fois avec une fourchette.
8) Je mets au four 15 minutes.
9) Je coupe immédiatement en pointes, dans l'assiette et je sers chaud ou froid.

Tu m'en donneras des nouvelles!

BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

3583 Pierre LeMorvan, Saint-Boniface
3584 Lynn Fillion, Ile-des-Chênes
3585 Mark Larocque, Richer
3586 René Emond, Saint-Norbert
3587 Rhéo Laroche, Saint-Pierre
3588 Daniel Nadeau, Windsor, Ont.
3589 Marcel Dubois, Saint-Vital
3590 Gilles Saint-Pierre, Lorette
3591 Berne Joyal, Sainte-Anne
3592 Daniel Leclair, Letellier
3593 Carol Preteau, Saint-Malo
3594 Raynald Durand, Saint-Boniface
3595 Andrew Gauvin, Sainte-Anne
3596 Carmen Gauvin, Sainte-Anne
3597 Corinna Gauvin, Sainte-Anne
3598 Rachel Vincent, Saint-Georges
3599 Patrick Tétrault, Saint-Vital
3600 Richard Rigbx, Saint-Vital
3601 Gabrielle Tétrault, Saint-Vital
3602 Carole Prince, Winnipeg
3603 Joceline Sarrasin, Saint-Vital
3604 Nathalie Lepine, Ste-Angélique N., Joliette, P.Q.
3605 Ghislaine Rioux, Saint-Boniface
3606 Rachel Maynard, Saint-Malo
3607 Jacqueline Julien, N.-Dame-de-Lourdes
3608 Donald Forest, Saint-Pierre

MEMBRE GAGNANT

Ronald Messner, 7 ans
Somerset, Manitoba

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.



Pour recevoir ta carte de membre
remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ______________________
Adresse: ______________________
____
Code postal: ______________________
Ville: ______________________
Age: ________ **Grade:** ________

Les régions

Saint-Léon

Vendredi le 17 septembre l'école élémentaire de Saint-Léon ouvrait grandes ses portes pour "l'accueil" des nouveaux élèves. A cette occasion, les parents étaient invités à se joindre aux professeurs pour souhaiter la bienvenue aux petits de la première année et aux nouveaux arrivés des autres classes.

La journée fut bien remplie et pleine de surprises. Les jeunes eurent le bonheur de visionner un film documentaire sur la vie des loups sauvages. Après la récréation du matin, une messe pour les jeunes fut célébrée à l'école par le Père Gérard Clavet, c.s.v., curé. La participation des jeunes fut merveilleuse sans parler de l'implication des professeurs. Le repas Eucharistique fut suivi par le dîner traditionnel.

Vers une heure de l'après-midi, les parents arrivèrent pour voir leurs petits "chefs-d'oeuvres" au travail. Des concours de dessins, de compositions, de fabrications de pancartes furent organisés. Les parents en profitèrent pour aider concrètement leurs enfants à mieux exécuter leurs travaux. L'ardeur au travail fut agrémenté par des chants appropriés dirigés par le Frère Réal Saint-Pierre, c.s.v.

Naturellement, les parents avaient prévu que l'appétit des jeunes serait aiguisé par tant d'efforts "supervisés". Alors tous y allèrent de bon train pour déguster les douceurs confectionnées par ces valeureuses dames. Enfants, professeurs et parents furent tous enchantés de cette journée. Espérons que de telles expériences se répéteront au cours de l'année. Ce fut très enrichissant.□

SAINT-LEON

Le vendredi 17 septembre, l'Ecole Française de Saint-Léon se sentait des plus accueillantes.

Le début de la matinée fut un travail intellectuel dirigé par un film "La Fin d'un Mythe" - ce qui conduisait à une réflexion sur le mythe du loup au Canada.

Après quelques minutes de détente on se retrouvait tous ensemble pour un effort spirituel. Le Père Clavet venait nous célébrer la messe avec la participation de tous, élèves, professeurs, administrateurs, dans la joie et la paix — en communion avec nos frères.

Le dîner se prenait à l'ombre des arbres décorés par leur feuillage changeant. Après le repas c'est la santé physique qui est dans son plein.

La journée se déroule dans ce plein accueil. C'est la distribution et le partage des macarons. Les élèves de la première année et tous les nouveaux arrivés sont accueillis par tous les membres de la communauté estudiantine qui leur présentent de beaux petits chapeaux confectionnés par les dessinateurs de mode de chez nous.

Les parents se joignent maintenant à nous — et les élèves fiers, travaillent au concours littéraire avant de passer au concours de pancartes ayant pour thème, l'amitié.

Maintenant sous l'habile direction d'un Frère, on entonne le chant thème de la journée, "MAISON D'AMITIE", qui sera certainement contagieux.

Les parents nous réservaient un moment de sociabilité spontanée où on nous servait des petits gâteaux et du jus, que les enfants ont très bien su accueillir.

L'accueil de l'année scolaire 76-77 nous mène sur un chemin d'espoir, donc qui sera fructueux et où tout l'être pourra s'épanouir pleinement. Le tout de l'homme est très important, car toutes les facultés doivent être développées et cultivées et ainsi en résultera l'être équilibré.

A l'école française de Saint-Léon, il fera bon d'y vivre!

Rachelle Chappellaz
Saint-Léon

Saint-Pierre

Nous avons recommencé les pratiques pour la Chorale Bel Canto. La prochaine rencontre sera pour les hommes seulement et aura lieu jeudi le 29 septembre à l'école secondaire de Saint-Pierre, dans l'ancienne bibliothèque. Jeudi de la semaine suivante, le 7 octobre, exercice de chant pour tout le monde à 8h p.m. à l'école de Saint-Malo. Les personnes qui désirent se joindre à cette chorale peuvent encore le faire.

Les Chevaliers de Colomb ont repris la responsabilité du bingo. Le prochain bingo aura lieu le 4 octobre à 8h p.m. au centre récréatif.□

Grâce à l'initiative des gens de Saint-Malo qui ont compris leurs responsabilités envers les grands blessés de la société, l'Atelier A.C.D.M. Filiale Rivière-Rouge, le premier et seul atelier français au Manitoba, procure à plusieurs handicapés de 18 ans et plus un travail qui leur convient. Malheureusement le manque d'argent empêche de recevoir tous ceux qui en font la demande.

Afin de prélever des fonds, l'exécutif de l'A.C.D.M. organise un "marcheton" pour le dimanche 3 octobre prochain. Le départ aura lieu à 1 heure de l'après-midi de l'Institut collégial Saint-Pierre jusqu'à Saint-Malo (10 milles).

Nous voulons beaucoup de marcheurs des régions autres que Saint-Pierre et Saint-Malo, puisque l'Atelier reçoit des handicapés de Saint-Boniface, Sainte-Anne, Aubigny, Sainte-Agathe, Saint-Jean-Baptiste, Letellier, Somerset, Notre-Dame-de-Lourdes.

Un minimum de $10 est requis de chaque participant. Ce $10 peut être perçu des commanditaires qui signent et donnent tout de suite le montant qu'ils désirent souscrire. Le marcheur doit remettre tout l'argent ainsi recueilli avec la liste de ses commanditaires avant le départ du "Marcheton", soit le dimanche 3 octobre entre midi et 1 heure p.m., au lieu de départ: Ecole Secondaire de Saint-Pierre.

Les prix suivants seront attribués aux "marcheurs":

1. Au PREMIER marcheur qui arrive à Saint-Malo;

2. Au PREMIER arrivant dans chaque catégorie d'âge;

3. A celui qui aura rapporté le plus gros montant;

4. Un prix pour les commanditaires;

5. Un "Souvenir" sera remis à tous les marcheurs.

Pour plus de renseignements, appeler à Saint-Malo, au 347-5224, ou à Saint-Pierre, au 433-7931.□

C'est encore le temps des 4—H qui recommence et à Saint-Pierre, tout comme dans les autres centres ruraux, on s'organise pour les programmes de la saison 76-77.

Nous demandons aux jeunes intéressés de 9 à 18 ans de se rendre à une réunion de réorganisation qui aura lieu le 5 octobre à 7h30 p.m. dans la librairie de l'Ecole secondaire. Comme dans toutes les organisations le Club 4—H a besoin de volontaires pour s'occuper des différents projets. On espère encore offrir aux jeunes des projets tels que couture, art, cuisine et boiserie, et aussi de nouveaux projets si seulement on peut trouver assez de gens qui seront capables de donner quelques heures par semaine pour guider les jeunes.

Le succès du Club 4—H ne dépend pas seulement des membres, mais aussi des personnes déterminées et intéressées, et aussi des parents et de toute la communauté. On a besoin de soutien, afin de donner aux enfants des responsabilités pour qu'ils parviennent à faire des choses par eux-mêmes.

Ceux qui veulent aider les jeunes sont priés de communiquer avec Madame Yvette Bruneau au 433-7255, ou Mlle Claudette Closson au 433-7835. On espère accueillir plus de jeunes et plus de parents à la réunion du 5 octobre.

... ...

Comme vous le savez, le Club de Curling de Saint-Pierre se prépare à une autre saison bien remplie. On aimerait rappeler aux membres des ligues d'envoyer leurs entrées le plus tôt possible afin de faciliter la préparation des cédules.

La limite des souscriptions a été prorogée au mercredi 6 octobre afin d'accorder du temps supplémentaire aux organisateurs. S'il y a des gens qui aimeraient faire du curling mais qui n'ont pas de glace à leur disposition, ou partiellement seulement, n'hésitez pas à appeler Claudette Closson qui se fera un plaisir de vous aider.

Si le maximum du nombre de glaces allouées à chaque ligue comme cela est spécifié sur le bulletin du curling n'est pas atteint, le tirage de 10.30 sera éliminé.

Avec la température froide qui vient vite, on se propose de commencer la saison avec un bonspiel mixte du 21 au 24 octobre, ceci dans le but de nous rencontrer tous. Pour ce bonspiel vous êtes encore priés de communiquer avec Claudette. Pour tous autres renseignements au sujet du curling, soyez à l'aise pour en discuter avec les membres de cette association ou consultez le bulletin du curling.

... ...

Après une longue maladie est décédé le 19 septembre, M. Léo Desauiniers, époux de Agnès Lamoureux. Il laisse pour pleurer sa mort son épouse, deux filles Mmes Hélène Durand et Alice Léchelt, neuf petits-enfants, cinq frères Roméo, Paul et Charles de Winnipeg, Benjamin de Thunder Bay, Lucien de Oshawa, et une soeur Madame (Corine) Alex Miréault.

Le service funèbre fut concélébré par le Révérend Père Nestor Côté et Monsieur le curé Paul Côté de Prince-Albert, Saskatchewan. Les porteurs étaient: Roger Dupuis, Marc Durand, Robert Lefèvre, Donald Desauiniers, Martin Léchelt et Noël Roy.

Merci à toutes les personnes qui nous ont témoigné leur sympathie par des offrandes de messes, assistance aux funérailles, etc.

... ...

Le comité culturel du Centre Sabourin aura des billets à vendre pour les présentations du Cercle Molière qui auront lieu les 14 et 15 octobre, les 3 et 11 décembre, et du 28 janvier au 5 février 1977, au Centre Culturel de Saint-Boniface. Pour tous autres renseignements, appelez M. Marcel Côté au 433-7164.

L. B.

Aubigny

Le 14 septembre, quatorze dames se sont rendues pour notre première réunion 1976-1977.

Nous avons discuté de l'organisation de la "Hard-Time Dance" qui aura lieu le 23 octobre. Celle-ci est devenue très populaire dans les environs. Venez vous amuser!

Nous avons nos déléguées et représentantes pour le Congrès qui aura lieu à Sainte-Anne le 2 octobre. Le thème de cette année est "Chrétiennes à l'écoute".

M. l'abbé R. Nadeau sera notre invité pour le mois prochain. Il nous parlera de son voyage en Terre Sainte. Ne manquez pas cela.

Pour notre deuxième partie du programme, nous avons étudié les lectures de la messe du dimanche suivant. Notre aumônier est indispensable pour nous faire comprendre le message des Ecritures. Merci beaucoup.

Berthe Palud

SOUPER À ÉLIE

Bienvenue au souper paroissial à Elie, le dimanche 10 octobre, de cinq heures à sept heures au gymnase de l'Institut Collégial Saint-Paul.

PRIERE À SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement. . . (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion. Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

La Ligue des Femmes catholiques

Sous le thème: "Chrétienne à l'écoute", le Congrès diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques aura lieu, le samedi, 2 octobre 1976, à Sainte-Anne, Manitoba.

L'inscription se fera de 9h à 9h30 du matin

Au cours de la journée, nous aurons le plaisir d'entendre Soeur Marie Paradis, directrice de l'Arche de Transcona, nous parler de son travail auprès des arriérés-mentaux.

Après la messe de fin d'après-midi il y aura banquet auquel les maris ou amis des Ligueuses sont invités.

Au plaisir de se revoir ce jour-là.

Powerview

Samedi, le 18 septembre, se célébrait, à Powerview, le cinquantième anniversaire de mariage de M. et Mme Philippe Dupont. La célébration commença par la messe concélébrée par M. le curé Paul Gagné, le Père Lévesque, de Saint-Boniface et le Père Girard de Fort-Alexandre, pendant laquelle les jubilaires renouvelèrent leurs voeux de mariage. Suivit ensuite, dans la salle paroissiale, un banquet préparé par les dames de Saint-Georges. Hector Dupont, frère de Philippe, agissait comme maître de cérémonies. On lut les lettres de félicitations et bons souhaits des différents membres du Parlement, de Mgr Hacault et de Notre Saint Père le Pape. Donat Chèvrefils, un neveu, présenta, au nom de tous les parents et amis présents, une jolie horloge qui marquera les nombreuses heures heureuses que Dieu leur réserve. La salle était très bien décorée pour la circonstance.

Après le souper, on se regroupa autour des tables pour jaser, se rappeler les anciens bons souvenirs tout en admirant les bons danseurs au centre de la salle. Pour les proches parents, la soirée se termina chez M. et Mme Dupont où les jubilaires ouvrirent de nombreux et jolis cadeaux. L'on se quitta en se promettant de se rencontrer dans cinq et même dix ans pour une célébration semblable. Plusieurs parents et amis, trop nombreux pour les nommer sont venus de la Colombie-Britannique, Montréal, Winnipeg, Saint-Boniface et plusieurs villages manitobains. M. et Mme Dupont remercient sincèrement tous les parents et amis qui ont contribué au succès de cette fête; un merci spécial à leur fille Irène et à ceux qui l'ont aidée dans l'organisation de cette célébration.

••• •••

Dimanche, le 19 septembre, les paroissiens de Notre-Dame-du-Laus avaient l'honneur et le plaisir de la visite pastorale de leur évêque, Mgr Hacault. Il y eut une première messe à 10 heures du matin suivie d'un léger repas servi dans la salle paroissiale. Tous eurent ensuite l'occasion de rencontrer personnellement Monseigneur. Durant l'après-midi Mgr rencontra les syndics et les présidents des diverses organisations paroissiales. Il y eut une seconde messe à 4 heures de l'après-midi, encore suivie du souper, où encore tous eurent l'occasion de rencontrer leur évêque. Nos remerciements reconnaissants et sincères, Monseigneur!

Mme Armand Désilets

Lorette

"Que c'est bon! Je ne peux prendre une autre bouchée."

Ces paroles vous sont-elles familières? Voulez-vous savoir où et quand on les entend?

Rendez-vous à la salle paroissiale de Lorette le 10 octobre 1976, de midi à six heures p.m. Vous devinez?

Oui, c'est notre souper paroissial. Venez rencontrer parents et amis en dégustant un délicieux repas préparé par les gens de la paroisse.

"C'EST MM! MM! BON!"

Denise Manaigre.

Les régions

Elie

65e ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

Marquée au coin de la simplicité, de la reconnaissance et de l'affection, une rencontre intime a voulu souligner un événement tout de même assez rare, soit le 65e anniversaire de mariage de M. et Mme Fred Alarie, née Eugénie Perreault, d'Elie, Man. Leur mariage avait, en effet, été bénit en l'église Très Saint-Sacrement d'Elie, par M. l'abbé Boivin, le mardi 25 avril 1911. A l'époque, c'était la coutume de se marier au cours de la semaine. M. Alarie a maintenant atteint l'âge vénérable de 92 ans, et son épouse, 81 ans, ce qui ne l'empêche pas de voir à la préparation de la "grub" (nourriture) et au ménage, et de prendre soin de son mari. Lui, le plus vieil homme d'Elie, n'est plus aussi actif que sa femme; sa santé inquiète parfois et il est dur d'oreille, mais il possède une mémoire remarquable pour son âge.

Après avoir passé trente-cinq ans de leur vie sur une terre de 355 acres et l'avoir par la suite vendue à leur fils, Henri, le couple est venu s'établir près du village. "Au début, ça été dur", disent-ils. "On s'ennuyait de la ferme. On allait faire un tour, voir comment ça allait. Et puis, on a trouvé à s'occuper, ici à un quart de mille du village."

De fait, même s'ils portent le titre de rentiers depuis déjà une trentaine d'années, M. et Mme Fred Alarie n'en ont pas moins continué à s'occuper. Ils ont élevé dans les premiers temps qui ont suivi leur arrivée au village, quelques animaux domestiques. S'ils ont abandonné depuis cet élevage, Mme Alarie a toujours entretenu un jardin qui fournissait légumes, fraises et framboises.



On peut donc considérer ces paroissiens comme des pionniers puisque M. Alarie est arrivé à Elie en 1900 et son épouse, plus précisément le 15 mai 1910. M. Fred Alarie n'a vraiment pris sa retraite qu'à l'âge de quatre-vingts ans.

Issus de cet heureux couple, treize enfants dont une fille décédée l'année de l'influenza, grande épidémie qui a fait plus de 500,000 victimes, en 1917-18, aux Etats-Unis et quelque vingt millions dans le monde.

Chers jubilaires, nous nous joignons à votre belle famille pour vous féliciter pour toutes ces années de travail et de bonheur. Chaleureuses félicitations! □

HISTOIRES ANCIENNES... (suite)

D'après le rapport de Pascal qui est de Saint-François-Xavier le 17 novembre 1873.

Il serait parti du Fort Garry le 18 septembre avec trois voitures chargées des présents pour les indiens et de nourriture pour lui et ses deux hommes engagés. Ils arrivaient à la Montagne de Sable le 9 octobre.

Le 15 novembre 1873 Pascal était revenu à Saint-François-Xavier, sa mission terminée. Il donnait un rapport au Gouverneur Morris le 17 novembre. Dans ce rapport Breland dit qu'une fois rendu à la Montagne de Sable, le 9 octobre, il envoya un courrier à la Butte de Vermillion où se trouvait un chef Cri du nom de Kakichiway, ou Celui Qui Parle Fort, demandant à ce chef d'avertir tous les indiens Assiniboines, Cris et Saulteux que le représentant du gouverneur les convoquait à une grande assemblée dont la date serait décidée par les indiens eux-mêmes. Le 18 octobre le courrier était revenu mais les indiens demandaient un délai de dix jours avant d'avoir l'assemblée, ce que Breland leur accorda. Pendant ce délai Pascal se rendit à la Butte de Vermillion où l'assemblée eut lieu le 29 octobre, 40 indiens y assistaient, tant Cris que Saulteux, les Assiniboines ne sont pas mentionnés. Pascal dit avoir reconnu dans l'assistance deux chefs, il ne les nomme pas. Il leur lit les lettres du gouverneur et leur en donna une explication "le mieux possible" mais les indiens n'étaient pas satisfaits. Breland dit, que les explications ne les contentaient pas entièrement, et qu'il existait une grande agitation parmi eux, ils se méfiaient. Pascal dit "ils étaient dans la défiance", ils croyaient qu'en acceptant les présents, qu'ils engageraient leurs terres et leurs droits. Après beaucoup d'explications, Pascal réussit à les convaincre des bonnes intentions du Lieutenant-Gouverneur. Quand le chef Kakichiway, accepta les présents au nom de ses gens, il déclara qu'il les acceptait seulement comme présents et non pas sous d'autres titres, ne voulant compromettre ni leurs terres ni aucun de leurs droits.

"Que ceci soit bien entendu", me dit-il, "et je vous charge de le dire à son excellence le Lieutenant-Gouverneur. De plus, vous le remercierez en mon nom et au nom de tous mes gens qui se trouvent ici, des magnifiques présents qu'ils nous envoient, que nous en garderons toujours un précieux souvenir et nous espérons qu'ils continuera à nous secourir dans notre profonde misère."

Telles furent aussi les paroles du chef des Saulteux. Et Pascal termine son rapport en disant:

"Voilà les choses les plus importantes sur ma mission, et si son Excellence désire avoir d'autres renseignements, il me trouvera toujours prêt à lui donner toutes les explications possibles."

Saint-François-Xavier
17 novembre 1873.

Pascal Breland

Il ne faut pas oublier que Pascal en 1873 était âgé de 62 ans. Faire un voyage de plus de 500 milles en charrette à la fin d'octobre et au début de novembre était difficile — les pluies froides, les gélées blanches, tempêtes de neige, couché sur le sol, les charrettes n'avaient pas de ressorts, le grincement du moyeu en bois tournant sur un essieu qui aussi était de bois.

Jean D'Artigue qui fit le voyage de l'ouest avec la Gendarmerie Royale en 1874 donne une bonne idée du grincement des roues des charrettes. "J'aimerais pouvoir vous donner une idée du bruit fait par ces charrettes en marche mais les mots me manquent. Il faut l'entendre pour le comprendre. On ne peut pas faire une comparaison avec les sons émanant d'un antre de bêtes féroces — chaque tour de roue vous donne toutes les notes de la gamme en montant et en descendant, un hurlement infernal."

Les présents que Pascal distribua aux Cris et aux Saulteux à la Butte de Vermillion consistaient en: 60 couvertures de 3 points, 30 chemises de flanelle rouge, 30 chemises de coton commun, 10 capots de drap fin, 10 culottes de corduroy (velours de coton côtelé), 10 pièces d'indienne bleu, 2 pièces de coton bleu, 2 pièces de coton blanc, 1 pièce de drap anglais, 1 baril de poudre, 4 barils de poudre petit format, 4 sacs de plomb, 1 sac de balles, 2 demi-caisses de thé, 1 baril de sucre, 1 querçon de tabac, 1 sac de pierre et tire-boures.

Pour ce voyage Pascal reçut comme salaire du 18 septembre au 15 novembre, 59 jours à \$5.50 par jour la somme de \$324.50. 3 charrettes (avec chevaux), 59 jours à \$3.50 par jour, la somme de \$619.50. Le cheval de selle de Pascal \$1.50 par jour la somme de \$88.50. Ceci fait un total de \$1,032.50.

La nouvelle du massacre des Assiniboines de la Montagne Cyprès par les traiteurs américains avait causé une vive indignation parmi la population, et Pascal lors de sa visite à la Montagne de Sable, avait rencontré, le 16 octobre 1873, Clémence, fille d'Olivier Monette dit Belhumeur, épouse de Samson Breland. (6) Clémence avait été témoin du massacre, et Pascal prit son témoignage. Je ne sais pas qui écrit ce rapport qui est daté du 17 décembre 1873. C'est d'un français très pauvre et difficile à comprendre. Je me souviens qu'il y a cinquante ans, ce français était parlé par les vieux Métis; c'est curieux que les autres rapports de Breland soient si différents. Il est fort probable que le témoignage de Clémence Breland soit écrit tel que donné. Voici ma traduction du témoignage.

Le printemps passé j'étais à la Montagne Cyprés et un jour que j'étais au poste de Traité des Américains un des traiteurs du nom de George Hamans, eut son cheval volé par un Assiniboine, mais le cheval volé fut ramené à Hamans, par un autre Assiniboine. Hamans donna comme récompense à l'indien deux gallons de liqueur pure. Après le départ de celui-ci Hamans dit à Clémence que "l'indien n'était pas satisfait, il aurait voulu avoir plus de liqueur". Il ajouta "qu'il se contente de ce que je lui ai donné. C'est bien assez!" Alors Hamans lâcha son cheval pour qu'il puisse paître près du poste (Clémence ne le mentionne pas, mais c'est probable que le cheval avait des enfarges.) De temps à autre il regardait au dehors pour voir si son cheval s'était éloigné. Tout d'un coup il ne voyait plus son cheval alors il dit à Clémence: "Mon cheval est parti, il a encore été volé. Je vais tirer sur les Assiniboines," et allant à la porte du poste il cria, pour que les indiens l'entendent (un grand nombre d'Assiniboines avec leurs femmes et enfants étaient près du Poste.) Il cria: "Il faut qu'on me donne un autre cheval pour remplacer celui qu'on m'a volé, ou bien je vais tirer sur les Assiniboines!" A ce moment un des Américains rentrait au Poste. Cet homme était armé. Il dit à Hamans: "Attendez que nos hommes soient arrivés. Ils seront ici sous peu." Quand ceux-ci arrivèrent, accompagnés par Hamans, ils commencèrent à se disputer avec les Assiniboines, et tout à coup les Américains commencèrent à tirer sur les indiens. Les Assiniboines qui n'avaient pas d'armes s'enfuyèrent du côté de leur camp. Ceux qui étaient armés se défendaient comme ils le pouvaient et retraitaient vers leur camp. Plusieurs hommes s'enfuyèrent, abandonnant leur camp. Un grand nombre d'Assiniboines, hommes et femmes, étaient ivres. La bataille a commencé vers midi et elle se termina à la brunante.

Après le passage de l'acte des Territoires du Nord-Ouest en 1875, le Conseil du Nord-Ouest fut réorganisé. Le nombre de conseillers avait été coupé à trois, et pas un seul métis, pas même un "half-breed" de langue anglaise. Juste avant l'élection de 1878, le Premier Ministre avait nommé Pascal au siège qu'il avait auparavant occupé. La première réunion du Conseil eut lieu à Regina le 20 août 1883. Le Lieutenant-Gouverneur des Territoires du Nord-Ouest était l'Honorable Edgar Dewdney. Plus tard les réunions du Conseil devaient être tenues à Battleford. Pascal ne pouvait faire les voyages de Saint-François-Xavier à Battleford pour les réunions du Conseil. Il commençait à se faire vieux; il était temps de se retirer. Il pouvait se reposer dans sa grande maison de Saint-François-Xavier avec ses enfants et petits-enfants. (7) Il avait le titre d'Honorable mais pour ses amis c'était toujours Pascal le Roi des Traiteurs.

------

(6) Samson Breland, neveu de Pascal, fils d'Alexandre.

(7) Pascal et Marie eurent 15 enfants, 9 filles et 6 garçons.

Henri Létourneau

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Les Hebdos du Canada

Le directeur général est le fonctionnaire principal des HEBDOS DU CANADA, association regroupant 75 hebdomadaires régionaux. Son engagement et son traitement relèvent du conseil d'administration.

FONCTIONS

Sous la direction du conseil d'administration, le directeur général:

- exécute les décisions du conseil,
- a la responsabilité administrative,
- exécute ou dirige le travail de secrétariat,
- a la garde des archives,
- a la surveillance de la comptabilité,
- organise les services à l'intention des membres,
- assure la promotion de la presse hebdomadaire,
- assure les relations avec les gouvernements, les organismes, etc...
- voyage et fait de la représentation.

QUALIFICATIONS

Le candidat possède:

- une formation universitaire ou l'équivalent,
- une bonne expérience de la presse écrite,
- un sens de l'organisation,
- facilité d'expression écrite et verbale.

Possibilité de carrière intéressante.

Fournir curriculum vitae et photo par la poste d'ici le 15 octobre 1976. Inutile de se présenter avant convocation.

S'adresser à:

LES HEBDOS DU CANADA
2030 Boul. Pere Lelievre, Quebec G1P 2X1

Une carrière dans un HEBDO

L'Association LES HEBDOS DU CANADA est constamment à la recherche, pour ses hebdos-membres, de:

* JOURNALISTES
* MAQUETTISTES
* PUBLICITAIRES
* EMPLOYÉS D'IMPRIMERIE

Si vous êtes intéressé à faire carrière dans une entreprise de presse locale ou régionale et si vous êtes disposé à travailler n'importe où en province et, parfois, en dehors du Québec, communiquez avec nous.

Adressez votre demande et votre curriculum vitae (de préférence avec votre photographie) à:

LES HEBDOS DU CANADA,
2030, Boul. Père Lellèvre,
Québec 8.

Seules les demandes écrites seront considérées. Il est inutile de se présenter en personne.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE ROUGE NO 17
C.P. 219
SAINT-PIERRE, MANITOBA
Tél.: 433-7815

AVIS DE SOUMISSIONS

Des soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à midi, vendredi le 8 octobre 1976, pour l'achat de l'école d'Otterburne ainsi que le terrain qui consiste de près de trois (3) acres.

La plus haute ou n'importe quelle soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

L'acheteur devra être responsable pour tous frais légaux ou autres, nécessaires à la transaction.

Aimé Gauthier
Secrétaire-trésorier
Division Scolaire de la Rivière Rouge No 17
Saint-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

On demande

JARDIN DE 4 ANS, INCORPORÉ

Exclusivement pour les petits qui ont ou auront 4 ans avant la fin de décembre. Nous avons encore quelques places libres. Appelez Lucille Bouvier, au 452-2646. La pré-maternelle du Précieux-Sang, 202, rue Kenny, Saint-Boniface.

Une importante institution publique de Winnipeg
demande
DES GUIDES (TOURS ORGANISÉS)
sur semaine seulement

QUALIFICATIONS:

1. Les candidats doivent avoir belle personnalité et et bonne apparence - important.
2. Etre en mesure de penser et de se comporter de façon à projeter une haute image de l'Institution représentée.
3. Etre à l'aise en français et en anglais.
4. Pouvoir prendre charge de groupes d'enfants, d'adolescents et d'adultes d'une façon courtoise, joviale, mais ferme.
5. Avoir une voiture.
6. L'uniforme est fourni.

Les intéressés doivent s'adresser à

David Petz
Agent du personnel
Metropolitan Investigation & Security (Canada) Ltd.
377, rue Colony
Winnipeg, Manitoba

Téléphone: 942-8471, poste 23

Centre de Main-d'oeuvre du Canada — **Canada Manpower Centre**

283, avenue Taché

54440 - **Ouvrier de ferme.** Salaire $3.50 de l'heure. Connaissance de l'élevage de chevaux. Il s'agit de nettoyer l'écurie, alimenter et abreuver les chevaux et autre travail d'entretien tel que requis.

54393 - **Directeur de Caisse de crédit.** Salaire basé selon l'expérience. Il s'agit de planifier, diriger et contrôler, par l'intermédiaire de subordonnés, les opérations d'une caisse de crédit.

54434 - **Hôte ou hôtesse de bar-salon.** Salaire: pourcentage des ventes de la journée. Les heures de travail varient. Il s'agit de vendre des repas légers aux clients.

54412 - **Nettoyeur de camp.** Salaire $140.00 par semaine. Pension complète incluse. Emploi temporaire (environ un mois). Expérience de préférence. Lieu de travail, Altona au Manitoba.

54382 - **Emondeur.** Salaire $4.00 de l'heure. Expérience avec une scie à chaînes, requise. Permis de conduire.

Pour tout renseignement au sujet des postes mentionnés et d'autres, veuillez composer: 985-2669.

BOUSILLE

Suite,

Carmel LeGal-Brodeur faisait partie de cette distribution et elle remporta le prix de meilleure comédienne. La pièce se mérita le prix de meilleure production.

Voici que Bousille nous revient de nouveau dans une mise en scène de l'auteur. Monsieur Gélinas, qui accompagnera le T.P.Q. lors de sa visite, reconnaîtra sûrement le Playhouse, car c'est dans ce même théâtre que la Comédie Canadienne présentait "Bousille et les Justes" en 1959 alors que l'auteur tenait le rôle titre. Cette fois, cependant, Monsieur Gélinas sera dans l'auditoire et non sur la scène. "Je regrette vivement, de dire Monsieur Gélinas, que d'autres devoirs professionnels m'empêchent de partager la joie que mes camarades de la distribution de "Bousille et les Justes" auront à connaître le public de cette tournée."

Le grand talent des comédiens de la distribution de "Bousille et les Justes" nous garantit une soirée de théâtre exceptionnelle.

"Bousille et les Justes" sera présenté au théâtre Playhouse les 14 et 15 octobre, à 20h30. Les billets seront en vente au guichet du Centre culturel franco-manitobain dès le 1er octobre.

(COMMUNIQUÉ DU CERCLE MOLIÈRE)

DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE NO 4

DEMANDE

AUXILIAIRE ENSEIGNANT

PROGRAMME 'FRENCH'

à

L'ÉCOLE BÉLIVEAU

Niveau Secondaire premier cycle

7e, 8e et 9e années

Prière de soumettre vos demandes à:

Mme Denyse Morrish
Secrétaire administrative
Division scolaire de Saint-Boniface No 4
50 chemin Monterey
Saint-Boniface, Manitoba
R2J 1X1

LA DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE NO 4

DEMANDE

1 professeur à demi-temps pour enseigner le Français, l'Anglais et les Sciences naturelles à la 3e année.

L'intéressé(e) devra également participer aux activités scolaires et parascolaires dans une ambiance totalement française.

Veuillez adresser votre demande à:

Mlle Renée-France Labossière
Directrice
Ecole Taché
744, rue Langevin
Saint-Boniface, Manitoba

NOMINATIONS
DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE ROUGE NO 17

(Nom de l'Autorité locale)

PROVINCE DU MANITOBA

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que le 6e jour d'octobre, A.D. 1976, entre dix heures de l'avant-midi et deux heures de l'après-midi. Je recevrai au bureau de la Division scolaire de la Rivière Rouge, à Saint-Pierre, Manitoba, les mises en nominations pour 5 postes de COMMISSAIRES:

Quartier 2	District de Saint-Jean-Baptiste	1 poste à combler
Quartier 4	District de Saint-Malo	1 poste à combler
Quartier 5	District de Saint-Pierre	1 poste à combler
Quartier 6	District de Otterburne	1 poste à combler
Quartier 8	District de Sainte-Agathe	1 poste à combler

de l'Autorité locale plus haut mentionnée.

Toutes les nominations doivent être faites par écrit et accompagnées des signatures d'au moins vingt-cinq électeurs, ou PAS MOINS de 1% du nombre des électeurs (le moindre des deux) de l'Autorité locale ou Quartier (selon le cas), mais dans tous les cas d'au moins deux électeurs. Chaque nomination devra être accompagnée d'un acquiescement par écrit du candidat et d'une déclaration dûment signée et attestée du candidat quant à ses qualifications. Les formules de nomination qui ne seront pas accompagnées des documents requis seront rejetées.

Les formules de nomination peuvent être obtenues sur demande au bureau de la Division scolaire de la Rivière Rouge ou à tout bureau municipal.

FAIT à Saint-Pierre, dans la Province du Manitoba, ce 20e jour de septembre, A.D. 1976.

Aimé Gauthier
Officier d'élection
Autorité locale de la Division scolaire de la Rivière Rouge no 17

TRANSPORT CANADA
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées à Transport Canada et portant l'indication "Tender for Non-Directional Beacon - Fort Frances, Ontario" seront reçues jusqu'à 3h00 P.M., HEURE DE WINNIPEG, le 15 OCTOBRE 1976 pour "Establishing Non-Directional Beacon at Fort Frances, Ontario".

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de l'Agent régional des Approvisionnements, Transport Canada, 6e étage, 125, rue Garry, C.P. 8550, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6, sur réception d'un chèque visé au montant de $25.00 fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

D. A. Lane
Administrateur,
Région du Centre
Administrateur des Transports aériens du Canada.

On demande

ON DEMANDE

La Fédération provinciale des comités de parents cherche **un(e) coordonnateur(trice).** Connaissances et expériences en administration et en organisation de groupe requises. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande avec curriculum vitae avant le 15 octobre à: Mme Madeleine Lafond - 74, promenade Abbotsford, Winnipeg, Manitoba R2M 2S7.
26-536-27 C

ON DEMANDE
Personne retirée désire ménagère - Beaucoup de temps libre. Salaire, loyer à discuter - Pour plus de renseignements adressez-vous à BOITE 523 - LA LIBERTE.
25-523-28 C

ON DEMANDE

Gardienne de nuit demandée à domicile pour tenir compagnie à notre mère âgée de 75 ans. Vous pourriez avoir un autre emploi de jour. Chambre et pension incluses et une rémunération en plus, pour personne qualifiée. Adressez-vous, en anglais, à LA LIBERTE, boîte 481, C.P. 96, Saint-Boniface, Man., R2H 3B4.
21-481-JNO

ON DEMANDE

Des professeurs suppléants pour les niveaux maternelle à 12 ans dans les **écoles catholiques** du **Grand Winnipeg**. Adressez vos demandes au bureau du directeur général - 111½, rue Marion ou composer 233-5837 ou 247-4936.
26-531-26 C

ON DEMANDE

Encyclopédie française - usagée ou neuve. Composer 257-1590.
26-530-26 C

Chambre et pension pour dames âgées dans un foyer recommandé par le service social. Soin personnel donné. Pour plus de renseignements, composer 253-9142.
26-527-26 C

ON DEMANDE - Gardienne pour 4 enfants de 2 à 8 ans commençant le 1er septembre. Devra demeurer chez employeur. Chambre, pension et voiture incluses. Salaire à discuter. S'adresser à Boîte 438, La Liberte, C.P. 96, St-Boniface, Man.
17-438-JNO

FOYER VINCENT. On demande un couple marié comme concierge. Age, de 50 à 60 ans. Salaire à négocier - 1er novembre. Téléphone dans l'après-midi au 233-1925.
26-525-JNO

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer: 247-8660 le jour; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
2-289-JNO

Ménagère demandée, soigneuse, propre. Résidence privée. Voiture fournie. $250.00 à $500.00 par mois. Ecrire, en anglais, à LA LIBERTE, boîte 482, C.P. 96, Saint-Boniface. Man. R2H 3B4.
21-482-JNO

REMERCIEMENTS

La famille Grenier désire remercier tous les parents, amis et voisins qui ont témoigné de la sympathie à notre égard au moment du décès de notre mère Marie-Ange.
26-535-26 C

À vendre

A VENDRE

1974 - Renault 12 L - 4 cylindres, 14,000 milles - Boîte à 4 vitesses - pneus radiaux - Radio AM-FM - très propre. Pour plus de renseignements, composer 452-5729.
26-528-27 C

MIEL FRAIS maintenant disponible à 1½ mille au sud sur chemin Ste-Marie de l'autre côté du Périmètre. Apportez vos propres contenants et économisez. Giguère Honey Farm, 60, boul. Paul, St-Germain, Man. Tél.: 256;1644.
19-459-JNO

A VENDRE

Automobile Maverick 1973 - modèle Graber, 2 portes, moteur 302, automatique, 2 pneus d'hiver. Radio A.M., attache remorque. Bonne condition. Demandez Etienne 233-2879.
26-537-26 C

VENTE PRIVÉE

Centre de St-Boniface - Bonne grande maison de famille avec grande cuisine et salon - 7 chambres à coucher - 2 salles de bain - Garage - Composer 233-6166.
25-514-JNO

A VENDRE

Maison d'été. Bel endroit pour faire un grand jardin. Beau parterre ainsi qu'un hangar a outils. Composer 233-2564.
26-534-27 C

À VENDRE

Maison mobile (Maison Roulotte) - 14 pieds par 70 pieds - Revere 1973 - 3 chambres à coucher - meublée d'un poêle et frigidaire - réservoir à l'huile à chauffage - 200 gallons - Nouvelle chauffeuse d'eau - 40 gallons - Entrée avec abri en fibre de verre - roues et pneus inclus. Composer, Rés.: 256-7544; Bur.: 233-4915, demandez Gilbert.
25-511-26 C

VENTE DE GARAGE: (Garage Sale) les 2 et 3 octobre, 1976 de 10h a.m. à 6h p.m. au numéro 271, boul. Provencher - vente de divers articles de maison - Télévision noir et blanc - moulin à laver - portes en bois - lit de bébé, chaise haute, linge d'enfants, etc.
25-522-26 C

À louer

Garçonnière à St-Boniface - Disponible immédiatement. Composer 233-0903 après 6 heures p.m.
20-470-JNO

MAISON A LOUER - LORETTE - MAN. - Maison meublée de 1 chambre à coucher, salon, salle à manger, grande cuisine. Libre immédiatement. Composer 878-2201.
24-508-JNO

Lac Saint-Malo - Chalet "suisse" complètement pourvu d'isolant. Composer 883-2115 (Saint-Adolphe).
23-490-26 C

A LOUER

Chambre meublée au sous-sol. Pour homme - 526, rue Des Meurons. Composer 253-0046.
26-533-JNO

À LOUER

St-Boniface - Duplex moderne - Cave à la grandeur - 3 chambres à coucher avec possibilité d'en faire une quatrième. Composer 233-7667 ou 247-4251.
25-513-26 C

Unités de logement de 2 et 3 ch. à coucher (type Townhouse) en voie de construction au Village Canadien Coop Ltée, 730, ch. River, Saint-Vital. Découvrez la formule coopérative en signalant 257-1767.
26-521-JNO

A DONNER

Beau grand chien à traîneau - Croisement Saint-Bernard et Husky. Composer 256-0243.
26-526-26 C

WESTERN CANADA SCHOOL OF AUCTIONEERING LTD

La première au Canada, la seule offrant un cours complet partout au Canada. Autorisée en vertu du Trade Schools Licensing Act, R.S.A. 1970, C. 366. Pour renseignements sur le prochain cours, écrivez à Case postale 687, Lacombe, Alberta, ou téléphonez au 782-6215.

Assureurs

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris – Téléphone: 943-5408 – Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051
CIS — Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE — AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions – Bateaux – Tours – Trains

Avocats-Notaires

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
AVOCATS ET NOTAIRES

R.-E. TEFFAINE, C.R.	201-185, boul. Provencher
M. MONNIN	Saint-Boniface, Manitoba
A.-J. HOGUE	R2H 0G4
L. TEILLET	Tél.: 233-1426

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES

L.G. MARCOUX, C.R.	500 CHILDS BUILDING
R.L. BETOURNAY	211, AVENUE PORTAGE
R. GUAY	WINNIPEG
L. DUVAL	R3B 2A2
D. LABOSSIERE – BERNARD J. RODRIQUE	942-5263

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

Chiropracticiens

Rendez vous — Tel.: 233 3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.
Pia Longstaffe, D.C.

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 233-8593

Divers

INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, Saint-Boniface – Tél.: 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

SYL'S
CARPENTRY & REMODELLING SERVICE
Vendons et posons les matériaux Armstrong pour planchers — Salles de récréation — Tuiles.
Estimations grauites, ou demandez au téléphone:
247-9006 OU 256-6752
Sylvio Lachance, propriétaire

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE,
PIÈCES ET SERVICE
Tél.: 256 4321

LOUEZ VOTRE PROCHAINE T.V.
de AURELE DUPUIS
233 1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
Carmen Moxley Rentals Ltd.

Ferblantiers

LSM
LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

Optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ DE CHAUSSEE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2

Plombiers

BOULET
Plumbing and Heating Co. Ltd.
Plomberie et chauffage – installation du chauffage au gaz – On offre un bon service de rénovation et de modification.
Fernand Boulet – Propriétaire — Téléphone : 247-6364

Balcaen J.-M. & Sons Ltd.
Plomberie, Chauffage et Tôlerie
Service prompt et efficace offert aux entrepreneurs ou aux individus
Homme de service en plomberie et chauffage de langue française
1392, route Pembina — Téléphone: 475-1506

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.
Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant :
Rolly Painchaud — Tél. : 256-5869

MOUSSEAU & MILLS REALTY

Open House



LORETTE, MANITOBA
OPEN HOUSE, DIMANCHE
LE 3 OCTOBRE 1976
de 1h à 5h p.m.

Journée d'accueil, rue Harpin, lot 11 (voir le panneau indiquant "open house"). Belle maison sur terrain 80 x 134 (1040 pi.c.), armoires de cuisine en chêne, foyer naturel, sous-sol entier, tapis au choix. Aussi, trois plans d'habitations en voie de construction par Wolseley Homes. De nombreuses autres maisons. Si vous désirez vous renseigner un peu plus sur Lorette et les projets de développement de l'endroit, venez à l'«open house», rue Harpin. Les prix vont de $32,000 à $57,000. Au total, 12 maisons. Vos hôtes: Mark Forest et Georges Bohémier.

Mousseau & Mills Realty

Au téléphone: 0-475-3580 ou 0-878-3765

FERMES DEMANDÉES

Fermiers, avant de vendre votre ferme, appelez-nous. Nous avons des clients qui sont prêts à payer un très bon prix pour une terre agricole. Spécialement intéressés dans de bonnes terres pour culture de céréales. Appelez Gilbert Saint-Amant 253-1060 ou *Marion Realty* 256-7366, ou s'adresser par écrit à: Gilbert Saint-Amant, 76, baie Bibeau, Saint-Boniface, Manitoba R2J 2A7.

Alexander Agencies Ltd.

LA BROQUERIE
Idéal pour professeur célibataire. 2 logis comprenant salon et cuisine combinés, chambres à coucher, salle de bains. Près école et magasin.

LA SALLE
Bungalow de 1,464 pieds carrés. Comme neuf. Tapis mur à mur, cuisine moderne, cave à la grandeur, chauffage à l'huile, grand lot: 100 x 180, citerne de 1,500 gallons.

SAINT-NORBERT
Maison de 3 chambres à coucher, salle de bains et demie, grande cuisine, foyer (en pierre du Manitoba) au salon, tapis mur à mur, salle de récréation commencée au sous-sol. Très propre. Cour à l'arrière entièrement clôturée, exceptionnellement grande et avec beaucoup d'arbustes. Hâtez-vous pour appeler.

SAINTE-AGATHE
Maison, 1½ étage, 2 chambres à coucher. Bien entretenue. Soubassement 3/4. Chauffage à l'huile. Garage. Grand lot.

ÎLE-DES-CHÊNES
Cinq acres de terrain vacant. Chemin passable en toute saison.

APPELEZ JOE CAMPEAU au 269-3303

APPELEZ JOE CAMPEAU AU 269-3303
ALEXANDER AGENCIES LTD. AU 284-5390

agents d'immeubles



ST-NORBERT
Bungalow 3 ch., grande cuisine. - Elégamment paysagé. Soubassement partiellement muni d'isolant. $48,900.

APPELEZ GERRY ROCHON - 257-1182
ou
MARION REALTY - 256-7366

SNCF *Suite,*

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les bureaux SNCF à Montréal, sis au 1500, rue Stanley. Téléphone (514) 288-8255.

Valable sur tout le Réseau SNCF, ce billet sera mis en vente au Canada à partir du 1er octobre 1976, au début de la saison touristique d'hiver. Il permet de se déplacer par chemin de fer en France d'une façon illimitée, en 1ère ou en 2e classe pour des périodes de 9 jours, 16 jours ou 1 mois.

Jusqu'au 31 décembre 1976 les prix du "FRANCE-VACANCES" ont été fixés comme suit:

1ère classe: 9 jours $ CAN 90. - 16 jours $ CAN 150. - 1 mois $ CAN 220.

2e classe: 9 jours $ CAN 70. - 16 jours $ CAN 100. - 1 mois $ CAN 150.

Pour les touristes qui, en plus de la France, veulent visiter d'autres pays, la SNCF continue à offrir le populaire EURAILPASS valable sur les réseaux de 13 pays de l'Europe Continentale en 1ère classe seulement et pour des périodes de 15 jours, 21 jours, 1 mois, 2 ou 3 mois, ainsi que le STUDENT-RAILPASS, valable pour 2 mois en 2e classe, mais réservé aux étudiants de moins de 26 ans.

METRO AGENCIES LTD.

Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510



METRO AGENCIES

NORWOOD
59, avenue Taché
Joli bungalow de 2 chambres à coucher. Tapis mur à mur dans salon et chambres à coucher. Soubassement complet et isolé. Sur beau lot avec garage. Maison très propre. Possession le 1er octobre.

RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Maison de 2 étages, 8 pièces, 2 salles de bains. Grand lot. Faisant face au parc Provencher. Peut servir pour famille ou revenu.



RUE CATHEDRALE
Bâtisse de 4 logis. En très bon état. En face de l'école et du parc Provencher. On demande $39,000.

ST-BONIFACE $19,300
Maison de famille ou de revenu. 2 salles de bains. Près autobus.

PARC WINDSOR
Maison - 3 chambres à coucher - 4 niveaux - salle de récréation - chambre à coucher supplémentaire au soubassement - sur grand lot 50 x 150.



ST-BONIFACE
RUE NOTRE-DAME
Maison un étage et demi sur lot de 40 pieds par 125 - 2 chambres à coucher - Soubassement au complet.



ST-BONIFACE $31,900
Maison de 1½ étage sur beau lot avec garage. Bien propre.



CENTRE DE ST-BONIFACE
Belle maison de famille avec 2 salles de bains, salle de récréation. Nouvellement rénovée. Style espagnol. Tapis mur à mur dans toutes les chambres et au salon. Sur grand lot. C'est une vraie beauté. Beaucoup d'espace pour demeure.

McKAGUE SIGMAR
Centre Commercial Southdale
256-4356

POUR REVENU
OU FAMILLE
Maison très attrayante de 4 chambres à coucher sur beau grand lot avec arbres, près de l'hôpital Saint-Boniface. En très bon état... achat avantageux pour famille ou pour revenu. Garage. Nous prendrons votre maison actuelle en échange. Appelez R. Lejeune 256-8793.

demande. Ce commerce d'appareils électriques comporte de bons à côtés. Appelez Robert Fillion, 257-2753 ou 256-4356.

ROCAN ELECTRIC -
ST-CLAUDE
Entreprise prospère, plus partie résidentielle - 1½ étage, vivoir, cousine, 4 ch. à coucher. Grande salle de démonstration, bureau et espace général. Sur lot de 60 pi. Etat financier sur

LORETTE
RÉSIDENCE D'EXÉCUTIF.
Garage double attenant - 3 ch. à coucher - La vie à la campagne avec toutes les commodités de la ville. Terrain de presque 2 acres, paysagé. Il faut voir cette gracieuse résidence, différente, charmante. 2,520 pi. de plancher presqu'entièrement recouvert de beaux tapis. Cuisine comporte de nombreuses armoires finies en contreplaqué chêne. Grand garde-manger. Foyer naturel dans le vivoir de 30 pi. x 18 pi. Bar comprenant réfrigérateur, fumoir, salle de jeu, garde-manteau en cèdre. Libre très bientôt. Appelez Alice Smythe, 256-4356 ou 253-5917.

Belle grande maison à deux étages sur la rue Masson - 3 chambres à coucher - salle à manger. Pour d'autres renseignements, appeler Corinne Hochman au 256-4883.

RUE DE LA MORÉNIE -
Prix Réduit
Sur grand lot avec garage - bungalow comprenant 2 salles de bains - Salle de récréation - grand salon - tapis mur-à-mur - cuisine des plus modernes - un bijou de bungalow - seulement $34,000.00 - Pour visiter appelez Paul Godin - 247-5497 - Annette Roy - 256-1186.

SAINTE-ANNE, MAN -
$24,900.00
3 chambres à coucher - salle à dîner - tapis mur-à-mur - Garage - Possession immédiate - Appelez Léo Grouette 257-2363.

DANIS REALTY LTD

realtor

519, CH. STE-MARIE

Tél.: 247-8957

10 milles de Winnipeg
Maison neuve, 3 chambres à coucher, foyer naturel, armoire en chêne, grande cave, double garage, grand lot. Disponible immédiatement. Appelez Aimé Fillion au 256-4762.

SAINT-VITAL — MAISON ÉPATANTE
Joli bungalow de 2 ch. à c. - tapis mur à mur - 2 salles de bains - soubassement fini avec chambre à coucher - salle de récréation garage - grand lot - Appelez Aimé Fillion 256-4762.

VACANTE - Maison neuve... couleurs jeunes! 3 belles chambres à coucher - cuisine pratique et très attrayante. Comptant requis environ $5,000. Appelez Ada Guenette, 247-5903, bureau 247-8957.

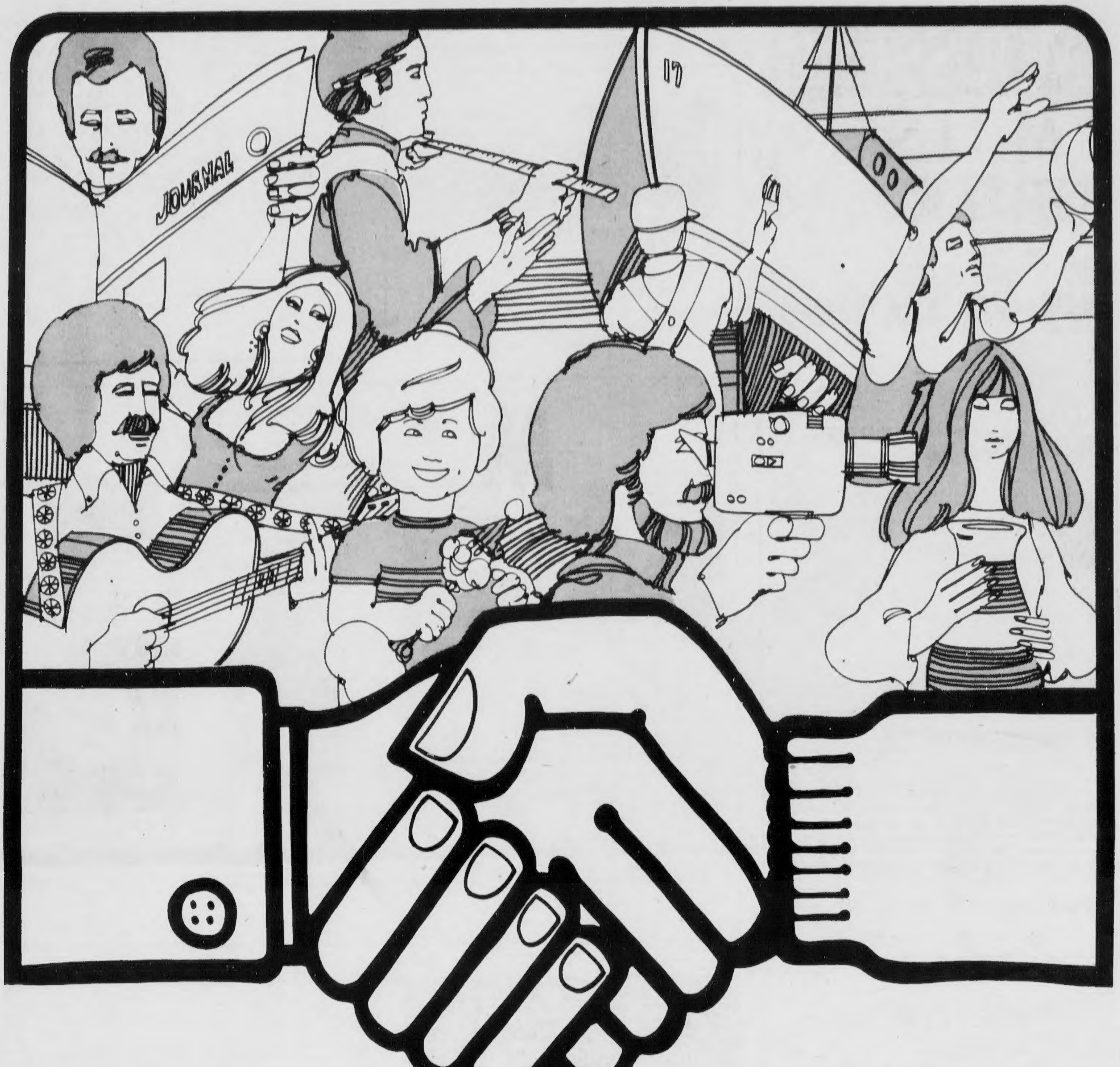
SAINT-VITAL - Maison moderne avec cave complètement finie et décorée - deux salles de bains - jolie cour. Appelez Aimé Fillion, résidence 256-4762 ou bureau 247-8957.



PRÈS DE L'HÔPITAL
Parfait pour vous et votre famille! Maison de 4 chambres à coucher pour seulement $2,500 comptant. Paiement de $210 par mois. Signalez Yvette Pelletier 247-2372 ou pager 943-2800 Code 666.

RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE
Pouvez-vous croire? Cette maison décorée moderne avec 3 chambres à coucher - tapis mur à mur - 2 salles de toilette - salle de détente - comptant requis $3,000 minimum. Appelez Mme Danis, résidence 253-2102 ou bureau 247-8957.

Aimé FILLION: 256-4762 — Claude FILLION: 257-1765 — Carole GAUTHIER: 233-1214 — Yvette PELLETIER : 247-2372
Belva SMITH : 257-5146 — Penny PAUL : 284-6453 — Ada GUENETTE : 247-5903 — Aline-R. DANIS -ger.-: 253-2102



un coup de main?

Le Secrétariat d'État, vous le savez, s'intéresse à toutes les initiatives visant à la promotion sociale et culturelle des minorités de langue officielle.

Mais saviez-vous que le Secrétariat d'État, par sa Direction des groupes minoritaires de langue officielle, fournit gratuitement le concours de personnes-ressources qui peuvent, par leurs conseils, leur sens de l'organisation et leurs connaissances, collaborer à la réalisation de tout projet de nature à susciter le développement de la communauté. Nos conseillers aident à formuler les projets, expliquent les mécanismes des programmes gouvernementaux, coordonnent différentes initiatives pour éviter la duplication et simplifient le cheminement administratif des projets.

Ils sont plus de 40 à travers le Canada, sans compter l'apport des spécialistes qu'ils peuvent engager et assigner à votre projet, si sa bonne réalisation le nécessite.

Rappelez-vous que tous vos projets nous intéressent, qu'ils soient de nature sociale ou culturelle, et que nous vous offrons gratuitement l'assistance de spécialistes qui vous aideront à formuler vos besoins.

Un coup de main? Communiquer avec nous! Nous sommes là pour ça.

Pièce 201
303 rue Main
Winnipeg, R3C 3G7
(204) 985-3601

Secrétariat d'État **Secretary of State**

J. Hugh Faulkner
Ministre

J. Hugh Faulkner
Minister